



HAL
open science

Une archéologie nationale dans le cadre de la Commission de Topographie des Gaules : des approches traditionnelles et une institution structurante pour des objectifs inédits

Pauline Cuzel, Corinne Jouys Barbelin

► To cite this version:

Pauline Cuzel, Corinne Jouys Barbelin. Une archéologie nationale dans le cadre de la Commission de Topographie des Gaules : des approches traditionnelles et une institution structurante pour des objectifs inédits. *Organon*, 2017, 49, pp.183-220. hal-02936423

HAL Id: hal-02936423

<https://hal.science/hal-02936423>

Submitted on 2 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pauline Cuzel (Musée d'Archéologie nationale, laboratoire AOROC – UMR–8546, EPHE – ED 472)[♦] & *Corinne Jouys Barbelin* (Musée d'Archéologie nationale et Domaine national de Saint–Germain–en–Laye)^{♦♦}

UNE ARCHÉOLOGIE NATIONALE DANS LE CADRE DE LA
COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES: DES APPROCHES
TRADITIONNELLES ET UNE INSTITUTION STRUCTURANTE POUR
DES OBJECTIFS INÉDITS*

Abstract. The works of the Commission de Topographie des Gaules (CTG) try something new in the emerging fields of archaeology and epigraphy thanks, to the launching of the original projects of an extensive epigraphical survey and the creation of an national and archaeological museum.

The important epigraphical project of the Commission, which remains not clearly defined, took place in the intellectual movement in the 19th century, which saw the birth of sciences like archaeology and epigraphy and the publication of the first epigraphical corpus. If the inquiry is a legacy from the traditional epigraphical collections, the Commission creates a large network of local intellectuals who send a lot of prints and copies to achieve the original goal: to make the first epigraphical inventory of the national territory and present it to the scientific community through the epigraphical exhibition in the new *Musée gallo-romain*. Founded by imperial decree of March 8th, 1862 and sheltered in a palace with a high symbolic value, the *Musée gallo-romain*, today the National Archaeological Museum addresses peculiarities well outside the purview of museums of con-

[♦] Adresse pour correspondance: Musée d'Archéologie nationale – Domaine National de Saint–Germain–en–Laye, Château–Place Charles de Gaulle, 78100 Saint–Germain–en–Laye, France. Email: pauline.cuzel@culture.gouv.fr.

^{♦♦} Adresse pour correspondance: Musée d'Archéologie nationale – Domaine National de Saint–Germain–en–Laye, Château–Place Charles de Gaulle, 78100 Saint–Germain–en–Laye, France. Email: corinne.jouys-barbelin@culture.gouv.fr.

* Pour les citations, les auteurs ont choisi de reproduire strictement les textes, sans corriger les fautes d'orthographe et de ponctuations éventuelles.

temporary fine arts. The investment of the CTG in the creation of this innovative institution deeply marks the museography, as well as the welcome of the researchers and the general public. Designed as a research centre that aims to make *the archaeological archives* of France accessible.

By analysis of these two case studies, one scientific and the other institutional, this article intends to make a contribution to the understanding of what archaeology is in these practices and institutions during the second half of the 19th century, by way of the collective works rather than individual pieces.

Keywords: epigraphy, history of archaeology, Second Empire, Commission de Topographie des Gaules, museum, musée d'Archéologie nationale, archive, Alexandre Bertrand, Casimir Creuly, Léon Renier.

La Commission de Topographie des Gaules (CTG), fondée par Napoléon III en 1858 et placée sous l'autorité du ministère de l'Instruction publique et des cultes, a pour objectif initial d'étudier *la confection d'une carte des Gaules aux premiers siècles de l'ère chrétienne*¹. Composée d'une équipe pluridisciplinaire qui réunit d'éminents spécialistes, elle s'appuie sur le réseau des correspondants du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France² et sur les présidents des sociétés savantes pour mener à bien ses travaux cartographiques et la rédaction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. L'entreprise de contrôle des sociétés savantes et l'ampleur du réseau scientifique permettent à la CTG de renouveler l'approche des disciplines archéologique et épigraphique grâce à l'établissement d'objectifs inédits, s'inscrivant dans les dynamiques intellectuelles contemporaines, et à des réalisations d'une ampleur singulière. Pourtant, l'image qui nous reste de la Commission est celle transmise au début du XX^e siècle de l'échec d'*une œuvre administrative*³ dont il ne reste qu'un *Dictionnaire* inachevé et des cartes éparses.

L'étude croisée⁴ des fonds d'archives du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) conservés aux Archives nationales, du fonds Cartailhac de l'Institut de Paléontologie humaine et des Archives des musées

¹ Décret du 17 juillet 1858 instituant la CTG. Archives nationales, F/17/2906.

² Nom donné de 1852 à 1858 au futur Comité des travaux historiques et scientifiques. Archives nationales, F/17/17130.

³ Cf. S. Reinach, *La Commission de Topographie des Gaules ...*.

⁴ Cette étude est menée dans le cadre du projet de recherche porté par le labex *Les passés dans le présent* (ANR-11-LABX-026-01) et le musée d'Archéologie nationale-Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

nationaux¹ apporte un éclairage inattendu sur l'œuvre de la CTG, ainsi que sur la mobilisation du monde savant. Un nouveau regard porté sur les albums, carnets, cartes et correspondance lors du récolement des archives du musée d'Archéologie nationale nous entraîne vers l'exploration de deux autres chantiers d'importance, contemporains de la Commission: le premier, scientifique, est la constitution d'un recueil des inscriptions; le second, institutionnel, concerne la création du musée gallo-romain de Saint-Germain. S'il n'est pas toujours aisé d'apporter la preuve de leurs liens directs à la CTG, il n'en demeure pas moins qu'ils en ont adopté l'esprit et les méthodes.

À la suite des travaux d'Elie Rafowicz sur la structuration, l'encouragement et le contrôle d'une archéologie nationale par la Commission, cet article entend apporter une contribution à la compréhension de ce qu'est l'archéologie dans ses pratiques et ses institutions dans la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire une œuvre collective et non plus individuelle.

Une enquête épigraphique entre tradition et modernité

Dans le cadre de ses travaux visant à l'élaboration d'une connaissance archéologique du territoire national, la Commission de Topographie des Gaules s'appuie, entre autres, sur l'épigraphie, convoquée tout naturellement dans le cadre des recherches topographiques:

*Pour exécuter ce projet, on devra se livrer à une exploration attentive des lieux, mais il faudra aussi rechercher dans les textes des auteurs anciens, dans les monuments épigraphiques, dans les travaux des savants, dans les dénominations locales, dans les traditions populaires, tout ce qui pourra servir à reconstituer la topographie de la Gaule romaine vers la fin de l'Empire, à déterminer les divisions administratives, les noms et la situation des cités, des villes fortifiées, des stations militaires ou des camps retranchés, le tracé des voies de communication, l'emplacement des ponts, des aqueducs et des ports, l'ancienne direction des rivières qui ont changé de lit, l'emplacement des forêts qui ont disparu, des marais qui ont été asséchés.*²

Cet intérêt pour le texte épigraphique n'a rien de très novateur: l'intérêt d'un rassemblement des textes connus a déjà été soulevé, sans pour autant parvenir à une exhaustivité satisfaisante, à plusieurs reprises et ce, dès le tout début du XVII^e siècle par Joseph-Juste Scaliger, Marc Velsler et Jean Gruter³. Déjà, au siècle précédent, Jean-François Séguier (1703–1784), savant et antiquaire

¹ Fonds aujourd'hui conservés aux Archives nationales.

² *Le Moniteur universel*, 22 avril 1858 reproduit in: E. Duval, *Projet impérial d'une carte de la Gaule ...*, p. 147.

³ Cf. J. Gruter, J. Scaliger & M. Velsler, *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani ...*, rédigé entre 1602 et 1615. Concernant l'histoire de l'épigraphie avant le XIX^e siècle, cf. J.-P. Waltzing, *Le recueil général des inscriptions latines ...*.

nîmois, avait entrepris, non pas de rassembler et copier les inscriptions pour en faire un recueil, mais, comme le souligne Claude Nicolet, il *voulait surtout les utiliser*¹. L'enquête épigraphique mise en place par la Commission de Topographie des Gaules est, de ce point de vue, très proche de la perspective de Séguier. Il s'agit de faire un recueil utile des inscriptions, de produire des résultats exploitables pour la rédaction du dictionnaire consacré à l'époque gallo-romaine, la réalisation de la carte *La Gaule sous la domination romaine* et plus largement, nous y reviendrons, pour la communauté scientifique.

La partie épigraphique du projet est placée sous la responsabilité du général Casimir Creuly (1795–1879) qui entre à la Commission en 1859. Recommandé par le ministre de la Guerre dans une lettre datée du 19 mars 1859 et adressée au ministre de l'Instruction publique et des cultes, il est appelé à la Commission de Topographie des Gaules au titre de sa *passion pour les études ethnographiques, archéologiques et géographiques*². C'est un homme assez âgé dont les qualités scientifiques sont reconnues :

*Il a longtemps servi en Algérie et il y a fait de savantes recherches sur la géographie ancienne de ce pays. C'est lui qui a fondé la société archéologique de Constantine. Il y a quelques années l'Institut couronnait un mémoire qu'il avait présenté sur la géographie de l'Afrique. Il a fait également une étude particulière de la Géographie des Gaules, des Commentaires de César, de l'Itinéraire d'Antonin, et des principaux documents que nous ont laissés les Anciens. Il possède d'ailleurs une connaissance approfondie des langues grecque et latine et je sais qu'il s'est occupé avec fruit de linguistique.*³

À ses côtés, deux autres spécialistes, Pierre-Charles Robert (1812–1887) et Léon Renier (1809–1885) dont nous reparlerons. Ces savants se déplacent sur l'ensemble du territoire, notamment dans les musées en région et chez les collectionneurs privés. La mise en place d'une telle enquête épigraphique n'est pas en elle-même une innovation. Elle s'inscrit dans la lignée des voyages épigraphiques de grande ampleur menés pour la constitution de collections manuscrites, et ce, en premier lieu, par une partie du matériel produit et rassemblé. L'essentiel du fonds conservé au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye est constitué de copies au crayon ou à la plume, consignées dans des carnets tenus par le général Casimir Creuly et Pierre-Charles Robert. Ils constituent respectivement 23 et 16 carnets organisés de façon topographique (fig. 1 et 2)⁴.

¹ C. Nicolet, S. Aubenas & P. Cosme, *Le véritable projet de Jean-François Séguier*, p. 313.

² Lettre de recommandation concernant le général Creuly, adressée au ministre de l'Instruction publique, le 19 mars 1859. Archives nationales F/17/2906

³ Lettre de recommandation concernant le général Creuly, adressée au ministre de l'Instruction publique, le 19 mars 1859. Archives nationales F/17/2906

⁴ Les illustrations sont placées à la fin de l'article.

Ces carnets rassemblent plusieurs milliers d'inscriptions provenant de l'ensemble du territoire gaulois. Toutefois, des études ponctuelles sur des corpus locaux d'inscriptions bien identifiés et connus montrent que les relevés se sont majoritairement limités aux pierres bien identifiées et connues, et aux découvertes récentes. Dans un premier temps, les recherches sont véritablement centrées sur les inscriptions dites topographiques (bornes, bornes milliaires, inscriptions portant des toponymes)¹. Les pierres perdues ou dont le lieu de conservation est mal connu n'ont pas fait l'objet de recherches particulières ou systématiques. De ce point de vue, l'enquête épigraphique menée par la Commission de Topographie des Gaules garde une approche relativement traditionnelle.

Cependant, la tradition s'arrête là, car la structure offerte par la Commission et la puissance des instances mises en œuvre offrent un nouveau cadre de travail représentatif de l'évolution de la démarche scientifique au XIX^e siècle. Bien au-delà de la simple constitution de carnets de voyages, se met en place un véritable réseau d'épigraphistes sur le terrain qui font remonter un nombre considérable de données à la Commission. La direction de la commission diffuse des consignes aux sociétés savantes et profite du réseau du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)² pour demander l'envoi systématique des inscriptions connues sur le territoire. De fait, à côté des carnets, nous disposons de copies ainsi que d'environ 500 estampages envoyés³ par les correspondants en région, parmi lesquels des érudits locaux et des conservateurs tels Louis Revon⁴, l'abbé Martigny⁵, Paul Tournal⁶ ou Charles Cournault⁷.

L'ensemble est centralisé à Paris sous l'égide du général Creuly, membre de la société des Antiquaires de France, de la société des Antiquaires de Normandie⁸ et co-fondateur de la société archéologique de Constantine en

¹ Pour le territoire de Feurs, le CIL compte un peu plus d'une trentaine d'inscriptions découvertes avant 1879 (fin de la Commission de Topographie des Gaules). Dans les documents de travail de la CTG conservés, on compte des copies ou estampages pour six inscriptions. Il s'agit uniquement d'inscriptions conservées à Feurs même et aucune inscription perdue à cette date n'apparaît dans le travail. On voit nettement dans ce dossier l'importance de l'inflexion topographique donnée à la recherche épigraphique dans un premier temps puisque sur ces 6 inscriptions, on compte 4 milliaires.

² Cf. E. Rafowicz, *La Commission de Topographie des Gaules ...*.

³ Certains de ces estampages sont envoyés spontanément (cf. la lettre d'envoi d'estampage par l'instituteur de la Penne, datée du 21 mars 1868, MAN administration 1869–1942), d'autres font l'objet d'un dédommagement sur les fonds alloués à la CTG, voir à ce titre les attributions de fonds pour la réalisation d'estampages. Archives nationales F/17/2907 (1858–1868) et Archives nationales F/17/2908 (1869–1878).

⁴ Louis Revon (1833–1884) est le conservateur du musée d'Annecy à partir de 1861, il est également membre correspondant du CTHS de 1864 à 1879.

⁵ Abbé Joseph Alexandre Martigny (1808–1880), homme d'Église, historien de l'Église et historien de l'art antique, auteur d'envois d'estampages pour la région de Belley, cf. dépenses de 1868, émanant du ministère de l'Instruction publique, datant du 9 novembre 1868, attribution de fond pour la réalisation d'estampages. Archives nationales, F/17/2907.

⁶ Paul Tournal (1805–1872) est le fondateur et le conservateur du musée de Narbonne.

⁷ Charles Cournault (1815–1904) est le conservateur du Musée Lorrain de Nancy.

⁸ Il en sera le directeur pour l'année 1863.

1852¹ avec Auguste Cherbonneau (1813–1882) et Léon Renier. Il occupera successivement les postes de secrétaire et de vice-président de la Commission. Creuly s'est initié à l'archéologie lors de son séjour à Constantine et a collaboré étroitement au recueil des *Inscriptions romaines d'Algérie* de Léon Renier publié en 1855², ébauchant ainsi un réseau qui jouera à plein dans le projet épigraphique de la Commission. De fait, Léon Renier³, membre de l'Institut, rejoint l'entreprise en 1861⁴. Membre du CTHS, premier titulaire de la chaire de philologie à l'EPHE⁵, titulaire de la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France depuis 1861, il a déjà réalisé, comme nous l'avons vu, la publication d'inscriptions en Afrique du Nord et s'est lancé dans le recueil des inscriptions de Gaule, projet distinct de l'enquête menée par la Commission mais qui comporte des parentés et des liens avec elle. Il joue un rôle décisif dans l'élaboration d'une *politique archéologique*⁶ nationale sous le Second Empire. Enfin, Pierre-Charles Robert, intendant militaire, est peut-être le collaborateur au projet que nous connaissons le moins. Il est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce qui ressort surtout de l'analyse des différentes affiliations de ces trois responsables du projet épigraphique, c'est leur position d'hommes de réseaux, ils font tous partie de commissions, de sociétés savantes, de comités et d'académies. Léon Renier et Casimir Creuly se connaissent pour avoir déjà travaillé ensemble. Ils ont tous trois la capacité non seulement d'apporter leur expertise scientifique mais également de mobiliser leurs contacts.

Ce travail qui repose sur un vaste réseau scientifique tranche avec les entreprises de recueil antérieures par la variété des documents de travail rassemblés: en plus des copies faites par les auteurs des carnets lors de déplacements motivés par leurs recherches personnelles antérieures (les carnets Creuly commencent en 1855) ou financés par la Commission, on compte des envois spontanés ou commandés à des correspondants sous des formes diverses (copies, notes, estampages, notes bibliographiques). Il faut enfin souligner l'extension remarquable de l'enquête qui correspond à l'ensemble du territoire gaulois dans son extension maximale (Gaule

¹ Au cours de son affectation en Algérie de 15 septembre 1850 jusqu'au 5 juillet 1855. État de service conservé aux archives historiques de l'armée de terre à Vincennes, 8 Y d 3378.

² Cf. Ch. Landes, *Napoléon et l'exploration scientifique des Gaules*, p 7.

³ Sur l'implication de Léon Renier dans la transmission de documents portant sur des découvertes gallo-romaines, voir aux Archives nationales F/17/2821, deux lettres d'envoi, l'une de M. Harlin concernant les Antiquités romaines du canton de Mouzon, arrondissement de Sedan, Ardennes, transmise à L. Renier le 14 février 1859, puis renvoyée à la *Commission de la Carte de la Gaule* le 21 mars 1859, et l'autre de M. Lemaistre, concernant la ville de Tonnerre, datant du 30 juin 1858, transmise à L. Renier le 13 décembre 1858, puis renvoyée à la *Commission de la Carte de la Gaule* le 21 mars 1859.

⁴ Cf. Arrêté de nomination de Léon Renier comme membre de la Commission. Archives nationales F/17/2906.

⁵ Créée en 1868. Léon Renier y préside la section d'histoire et de philologie et assure la direction des études romaines.

⁶ Cf. [Colloque] *Napoléon III et l'archéologie*.

Lyonnaise et Narbonnaise mais également la Gaule Belgique¹), allant même jusqu'à recenser des inscriptions en Germanie² et qui dépasse rapidement le strict cadre topographique défini au début des travaux de la Commission.

La naissance d'une épigraphie scientifique: nouvelles méthodes

La Commission de Topographie des Gaules s'inscrit pleinement dans le grand mouvement qui s'opère au XIX^e siècle et qui voit un certain nombre de champs d'étude acquérir des méthodes et un statut scientifique. L'enquête épigraphique met à profit les nouveaux acquis de la recherche et participe à l'élaboration d'une méthode qui donnera naissance aux corpus tels que nous les connaissons aujourd'hui. L'inclusion même de l'épigraphie dans l'enquête de la CTG au même titre que l'archéologie ou la numismatique montre qu'elle a pleinement acquis son statut de science auxiliaire de l'histoire, indispensable à l'élaboration d'une carte archéologique du territoire. Comme le souligne Jean-Pierre Waltzing, célébrant le renouveau épigraphique du milieu du XIX^e siècle,

*voulez-vous étudier la géographie historique? L'épigraphie vous fera connaître avec précision les limites des provinces et leurs subdivisions, l'emplacement des villes disparues, le tracé des routes romaines, les cantonnements des légions, les circonscriptions douanières et une foule d'autres détails de la géographie physique, politique, militaire et économique.*³

On est ici très proche des termes utilisés pour définir les objectifs de la Commission⁴, notamment en ce qui concerne l'usage de l'épigraphie comme science auxiliaire.

Cette nouvelle dimension scientifique accordée à l'épigraphie, héritière des premiers travaux de méthode critique élaborés au XVIII^e siècle par Scipion Maffei (1675–1755)⁵ a des aspects résolument modernes. Outre la

¹ Mission Demarsy en 1871, estampages E_01_116 (Mayence), E_01_083, E_01_084, E_01_146, E_01_147, E_01_149, E_01_150, E_01_151, E_01_152, E_01_153, E_01_154, E_01_155, E_01_156, E_01_157, E_01_158, E_01_159, E_01_160 (musée de Bruxelles), E_02_108, E_02_109, E_02_110, E_02_111, E_02_113 (musée de Leyde), E_01_083, E_01_084 (musée des beaux-arts d'Anvers). Musée d'Archéologie nationale de St-Germain-en-Laye, fonds épigraphique.

² Cf. Carnet n°10 du général Creuly comportant des relevés d'inscriptions de Mayence, ainsi que d'autres provenant de l'actuel territoire suisse Bâle, Lausanne, Martigny, Vevey, Genève. Musée d'Archéologie nationale de St-Germain-en-Laye, fonds épigraphique.

³ J.-P. Waltzing, *Le recueil général des inscriptions latines ...*, p. 15.

⁴ Cf. citation du *Moniteur universel*, 22 avril 1858 reproduit in: E. Duval, *Projet impérial d'une carte de la Gaule ...*, p. 147. Le projet épigraphique initial de la Commission s'inscrit dans le mouvement d'études de topographie ancienne qui marque le milieu du XIX^e siècle, on citera parmi d'autres, les travaux d'E. Desjardins, notamment sa réédition de la Table de Peutinger commencée en 1869, E. Desjardins, *La table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne*, accompagnée de E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, ou encore les travaux du général Creuly sur les inscriptions dites *topographiques*, par exemple C. Creuly, *Copie rectifiée du milliaire de Tongres*.

⁵ [S. Maffei], *Clarissimi viri Scipionis Maffei marchionis artis criticae lapidariae quae extant*. Sur la structure et la transmission de ce texte, voir I. Di Stefano Manzella, *Scipione Maffei e l'ars critica lapidaria. Storia e struttura dell'opera*.

systématisation du recueil des données appliquées à l'épigraphie comme au reste des informations collectées¹, il faut noter l'intérêt porté au support, à la graphie, à la dimension des monuments (fig. 3). La date et le lieu de découverte sont indiqués quand ils sont connus, ainsi que – et c'est fondamental dans la mise en valeur de l'examen visuel direct des pierres – la date d'examen et le lieu de conservation. Là encore tout concourt à un recueil méthodique des données. Cet intérêt pour les supports et la justification de nouvelles lectures se retrouve dans l'élaboration d'estampages à la fois généraux (concernant l'ensemble du champ épigraphique) et partiels (pour confirmer ou infirmer telle ou telle lecture). La valorisation de l'estampage dans les demandes d'information adressées aux correspondants répond à cette volonté de donner un statut scientifique de l'épigraphie.

Le meilleur moyen de fournir à la Commission une idée exacte d'une inscription, est de lui en procurer un estampage: ce mode de reproduction est le plus souvent facile à faire, et je crois devoir vous rappeler en quelques mots le procédé à employer pour en assurer la réussite.

Après avoir nettoyé soigneusement la pierre de manière à ce qu'il ne reste ni terre ni mousse dans le creux des lettres, on la mouille et on étend dessus du papier ni trop fin, ni trop épais: celui que les imprimeurs emploient pour tirer leurs épreuves est le meilleur. On frappe sur le papier avec une brosse molle jusqu'à ce que tous les creux soient fidèlement reproduits, on laisse alors le papier sécher aux trois quarts puis on l'enlève pour qu'il achève de sécher naturellement à l'abri du feu et du soleil. Lorsqu'il ne conserve plus d'humidité on peut me l'envoyer sans crainte, plié ou roulé, sous le couvert de S. Exc. Le Ministre de l'Instruction publique.²

Ces préconisations s'inscrivent dans un mouvement général de rationalisation du recueil des données, appliqué à l'épigraphie, la fiabilité des copies manuscrites posant problème puisqu'il s'agit déjà d'une interprétation de l'inscription, là où l'estampage rend fidèlement le champ épigraphique³. Ce sont, en effet, des préconisations très semblables que l'on trouve dans les instructions de Renier publiées dans la *Revue algérienne et coloniale* de 1859 (fig. 4 et 5)⁴:

Le procédé de la photographie serait assurément le meilleur, mais il est long, dispendieux, et il exige, outre un apprentissage, des appareils que tout le

¹ Les documents reçus sont classés par ordre topographique et annotés. Des liens sont établis avec les inscriptions précédemment copiées dans les carnets.

² Lettre-type rédigée par Félicien de Saulcy (1807–1880) pour la réalisation d'estampages, datée de 1869. Archives nationales F/17/2906.

³ À ce titre, cf. L. Renier, *Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie*.

⁴ Cf. L. Renier, *Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie*, pp. 217–220.

monde ne peut se procurer. Il ne peut guère être employé d'ailleurs, que dans les villes ou dans leur voisinage.

Il n'en est pas ainsi des deux procédés d'estampages en papier mouillé et à la mine de plomb; ils sont d'une exécution facile, n'exigent aucun appareil et peuvent être pratiqués par tout le monde et partout. Ils donnent d'ailleurs, des résultats très satisfaisants [...].¹

L'épigraphie, tout comme d'autres champs d'étude à la même période, se fixe des méthodes et acquiert un statut scientifique. La présence au sein de la commission de Léon Renier, considéré comme l'un des pères de l'épigraphie en France, premier titulaire de la chaire de philologie et d'histoire à l'École Pratique des Hautes Études qui ouvre à la même période, n'est pas un hasard.

Sur le plan méthodologique, l'entreprise épigraphique de la Commission entretient également des rapports étroits avec les entreprises de corpus lancées à la même période, notamment sur le plan de la volonté d'exhaustivité et de mise en série. L'objectif du moins tel qu'il apparaît dans les documents de travail dont nous disposons paraît être le recueil le plus large possible des inscriptions de l'ensemble du territoire gaulois au-delà des frontières nationales: comme en témoigne le relevé d'inscriptions en territoire suisse, allemand ou belge et la visite de musées tels que ceux de Bruxelles, de Mayence ou d'Anvers (mission Demarsy). Le projet de mise en série de documents transparait nettement dans le recueil des bornes milliaires visant à l'établissement d'une carte des bornes milliaires (fig. 6)². Au sein du projet de cartographie et d'étude topographique et historique du territoire national, l'épigraphie apparaît comme une science auxiliaire indispensable.

Par ailleurs, Léon Renier, qui appartient à la CTG, est lancé depuis 1849 dans l'entreprise de recueil des inscriptions de Gaule qui anime le milieu scientifique depuis 1835³. C'est donc pleinement dans le sillage des entre-

¹ L. Renier, *Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie*, pp. 217–218.

² Réalisée par Héron de Villefosse, en 1878. Conservée dans les archives du Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye.

³ Le projet d'un recueil complet des inscriptions de la Gaule et de la France par ordre géographique est proposé le 30 avril 1835 par Philippe Le Bas (1794–1860) à François Guizot (1787–1874), ministre de l'Instruction publique. Le Bas avait déjà attiré l'attention sur l'intérêt de l'épigraphie et présenté en Sorbonne une première dissertation à ce sujet dès 1829 (cf. E. Gran-Aymerich, *Theodor Mommsen (1817–1903) ...*). En 1839, Prosper Mérimée (1803–1870) propose, sans tenir compte de la proposition de Le Bas de publier par ordre de matière, les inscriptions existantes. Après une réclamation de Le Bas, ce dernier se voit confier le projet par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le modèle choisi est celui du *Corpus Inscriptionum Graecarum* de August Boeckh. En 1843, un nouveau projet est lancé par le ministre Abel-François Villemain (1790–1870) autour d'une Commission épigraphique de vingt membres dont le secrétaire est le jeune Emile Egger (1813–1885) qui doit reprendre l'*index absolutus* de Séguier et organiser le recueil des inscriptions du territoire par ordre chronologique jusqu'au VI^e siècle (cf. C. Nicolet, *L'épigraphie à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au temps de Jean-François Séguier (1703–1784)*, p. 31 & et R. Favreau, *L'épigraphie médiévale ...*, p. 330). L'entreprise ne survit pas au changement de ministre en 1846. La reprise du projet Mérimée est envisagée en 1848 par les Comités historiques et celui des Arts et monuments. Léon Renier signale, le 12 novembre 1849, qu'il s'occupe d'un projet des inscriptions de Gaule depuis six ans. Sa proposition est acceptée et on lui adjoint Adrien de Longpérier (1816–1882). En 1852 est créé le comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France (réorganisation des anciens comités historiques), un appel est lancé auprès des correspondants. En 1854,

prises de corpus que s'inscrit le projet épigraphique de la Commission, il en adopte les méthodes, nous l'avons vu, mais aussi la volonté de mise en série et d'exhaustivité, ses membres sont impliqués dans le débat scientifique. Ce n'est pas un hasard si l'on trouve dans les fiches préparatoires au recueil de Renier des mentions de lectures du général Creuly ne faisant pas référence à des publications¹.

Enfin, la commission de Topographie des Gaules se trouve intégrée dans les débats scientifiques². Elle apparaît comme un acteur majeur du débat épigraphique et ses travaux constituent une source pour le CIL, le *Corpus Inscriptionum Latinarum*³, qui verra le jour à la fin du XIX^e siècle après l'échec du projet Renier³: ainsi dans le tome XIII du CIL consacré aux inscriptions de Gaule Lyonnaise, des Germanies et de Belgique, on trouve des mentions des carnets Creuly en ce qui concerne Strasbourg, notamment pour les inscriptions disparues lors de la destruction de la bibliothèque en août

le projet de l'Académie de Berlin de *Corpus Inscriptionum Latinum* est annoncé. La France accélère le projet Renier, son offre est définitivement acceptée, des fonds lui sont alloués. On lui adjoint Ferdinand de Guilhermy (1809–1878) pour la partie médiévale et Edmond Le Blant (1818–1897) pour les inscriptions chrétiennes. Sur l'histoire d'un recueil des inscriptions du territoire national, cf. J.-P. Waltzing, *Le recueil général des inscriptions latines ...*.

¹ Fiches préparatoires au *Recueil des inscriptions de la Gaule* de Léon Renier (schedæ), conservée à la bibliothèque Mazarine, les fiches sur Alésia comportent notamment des mentions régulières du nom de Creuly associées à des propositions de lecture.

² Rapport sur les travaux de la Commission chargée de la publication de la Carte topographique des Gaules, 9 octobre 1868, Archives nationales F/17/2826: *les hommes les plus compétents de la France et de l'Étranger se font honneur d'être comptés au nombre de ses correspondants. Par suite de ces relations multipliées, il ne se fait pas une découverte, que la Commission n'en soit prévenue.*

³ Le projet de *Recueil des inscriptions de la Gaule* par Léon Renier, lancé officiellement en 1849, avait pour objectif de constituer un corpus des inscriptions trouvées sur le territoire national. L'entreprise financée par le ministère de l'Instruction publique (Archives nationales F/17/3288) doit aboutir à la publication d'un recueil, en premier lieu des inscriptions de Gaule Narbonnaise, puis du reste de la Gaule. Le 30 novembre 1866, une convention est passée entre l'Académie de Berlin et Léon Renier, approuvée par le ministre de l'Instruction publique (Archives nationales F/17/3288) qui prévoit la collaboration de Léon Renier à l'entreprise du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL):

Pour éviter cette répétition inutile, le moyen le plus simple et le seul digne de la science elle-même ainsi que des bons rapports qui existent entre la France et l'Allemagne, est, sans doute, de fondre les deux projets et de s'arranger de manière qu'au lieu de se faire concurrence, on fera profiter au but commun ce que les deux entreprises pourraient offrir de spécialité utile. (p. 3) De fait, §2 M. Renier entre avec tous les matériaux qu'il a déjà réunis pour son recueil des inscriptions gauloises dans la coopération pour le travail du Corpus Inscriptionum.

La détérioration des relations diplomatiques et la guerre de 1870 mettent un terme à cet accord. Dans le tome III du CIL qui paraît en 1873 immédiatement après la guerre, Th. Mommsen écrit: *Nam ne id quidem hodie ita fieri potest, ut mihi proposueram, postquam orbe terrarum interim convulso nationibusque divulsis plerique eorum, quorum munificentia et amicitia prima potissimum huius syllogæ pars nitet, ex amicis hostes facti sunt, ex hostibus inimici* (p. viii), la référence est générale, sans désignation explicite de L. Renier qui n'a pas participé à ce tome, mais souligne la rupture de l'entente scientifique européenne préexistante. Malgré une relance du projet dans les années 1870 et devant l'avancement du corpus allemand, la publication du recueil de Renier n'aboutira pas. Le tome XII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* est publié en 1888 et le premier volume du tome XIII en 1899. Cf. [R. Mowat, *Rapport de M. Robert Mowat sur les papiers ...*, pp. 280–292, È. Gran-Aymerich, *Theodor Mommsen (1817–1903) ...*, pp. 192–200 & È. Gran-Aymerich, *Épigraphie française et allemande au Maghreb*, pp 567–600.

1870¹. Cette position au centre du débat scientifique qui place les membres de la CTG comme acteurs majeurs de la recherche apparaît de façon plus nette encore dans les documents compilés à l'Académie de Berlin en vue de la préparation du CIL en ce qui concerne l'inscription très fragmentaire d'Autun (CIL XIII, 2657): c'est en effet à MM. *Les membres de la Commission de Topographie des Gaules*² que l'on fait appel après la découverte de l'inscription.

Des objectifs inédits

Pour autant, malgré ces documents de travail qui révèlent l'emploi de méthodes scientifiques et cette inclusion dans le débat scientifique, nous n'avons qu'une vue très partielle de l'objectif épigraphique de la Commission. On connaît quelques réalisations scientifiques, notamment la carte des bornes milliaires que nous avons déjà évoquée. Mais les entrées épigraphiques peu nombreuses dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* cadrent mal avec l'ampleur de l'enquête, sans doute faut-il y voir au moins partiellement du moins, une lacune de la documentation, le dictionnaire consacré à l'époque gallo-romaine n'ayant jamais vu le jour³. De plus, la documentation ne semble pas du tout s'être limitée aux milliaires et aux inscriptions topographiques ou toponymiques. Se pose alors la question de l'intérêt de la collecte d'une telle masse d'informations en l'absence d'une production répondant à cette ampleur.

On l'a vu dans les documents contemporains de la création de la Commission, l'épigraphie doit venir en appui des travaux topographiques entrepris⁴. Les documents conservés – carnets et estampages – offrent un panorama bien plus large qu'un simple recueil des bornes et des inscriptions toponymiques. De plus, la présence au sein de la Commission de trois épigraphistes dont Léon Renier et l'inclusion de la Commission au cœur du débat épigraphique laisse penser qu'un projet épigraphique plus vaste devait exister⁵. Des éléments peuvent être tirés des travaux prévus par la Commission de Géographie historique de l'ancienne France: la circulaire du 20 mars 1882, adressée aux correspondants, évoque la réalisation d'un index des inscrip-

¹ Carnet n°21 du général Creuly, conservé au musée d'Archéologie nationale, fonds épigraphique. Voir par exemple, la notice de l'inscription CIL, XIII, 6078: *Creuly carnets fasc. 20 p 12 de visu*. Il y a une erreur dans la numérotation des carnets dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

² Nous remercions Antony Hostein qui a eu l'extrême gentillesse de nous faire part des découvertes qu'il a faites dans les archives de la Staatsbibliothek et de l'Académie de Berlin. La citation est extraite des documents de travail conservés pour la rédaction de la notice CIL, XIII, 2657 à l'Académie de Berlin. Archiv der CIL, BBAW, n°486 (CIL XIII, 2581–2857).

³ On peut faire l'hypothèse que le dictionnaire consacré à l'époque gallo-romaine aurait comporté un inventaire des monuments épigraphiques par commune, sur le modèle du *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*. Trois dictionnaires étaient prévus: un dictionnaire de la Gaule (époque celtique) et deux autres dédiés à la Gaule romaine et à la Gaule dite *mérovingienne*. Cf. S. Reinach, *Esquisse d'une histoire de l'archéologie gauloise ...*, p. 302.

⁴ Cf. *Le Moniteur universel*, 22 avril 1858 reproduit in: E. Duval, *Projet impérial d'une carte de la Gaule ...*, p. 147.

⁵ Probablement sous la forme d'un inventaire des monuments épigraphiques.

tions¹. Un tel objectif exposé par une commission qui entend terminer les travaux entamés par la CTG met en évidence l'existence d'un programme épigraphique d'ampleur porté par les membres, certes pas dès la création de la Commission puisqu'il n'apparaît pas dans les premières productions prévues² mais assez tôt dans l'évolution des objectifs dans la mesure où Creuly entre à la Commission un an après sa création et que Renier y trouve sa place dès 1861. Nous ignorons la nature exacte de la réalisation épigraphique prévue, mais on peut légitimement penser que le projet d'index en est au moins le reflet et plus probablement une réorientation *a minima*. L'objectif était peut-être de dresser dans le cadre du second dictionnaire un inventaire topographique des inscriptions de la Gaule.

Un autre élément semble aller dans ce sens. Les près de 500 planches aquarellées (fig. 7) dont nous disposons ont été portées à l'inventaire de la bibliothèque du musée d'Archéologie nationale³ sous le titre: *Recueil d'inscriptions de la Gaule*⁴. Peut-être a-t-on ici une dénomination globale du projet dont les planches ne seraient que la partie aboutie? Si l'on suit cette hypothèse, l'index prévu par la Commission de Géographie Historique de l'Ancienne France est bien un redimensionnement du projet *a minima* qui pourrait expliquer l'absence de résultats conservés⁵: si le projet a été revu à la baisse, c'est probablement qu'il n'avait pas donné de résultats satisfaisants sous sa forme initiale à la fin de la Commission⁶.

Il n'en reste pas moins que nous disposons d'une partie des résultats de l'enquête épigraphique de la Commission de Topographie des Gaules, sous la forme des planches. Comme le souligne Félicien de Saulcy (1807–1880)⁷ dans la lettre type adressée aux correspondants pour l'envoi d'estampages, déjà évoquée: *Ces estampages après avoir servi aux travaux de la Commission seront encore utilisés pour la collection des reproductions épigraphiques que l'on a commencée au Musée Impérial de St Germain en Laye*.⁸ Certes seul le nom du général Creuly apparaît comme auteur dans l'inventaire de la bibliothèque. Toutefois, le don est fait par la Commission de Topographie des Gaules⁹. Cette production de planches, à laquelle concourent les documents de

¹ Circulaire de la Commission de géographie historique de l'ancienne France datant de mars 1882, signé par le sénateur Henri Martin, président de la Commission. Archives nationales F/17/13312–13313–13314.

² Cf. *Le Moniteur universel*, 22 avril 1858 reproduit in: E. Duval, *Projet impérial d'une carte de la Gaule...*, p. 147, qui évoque seulement l'utilisation des documents épigraphiques dans le cadre de l'enquête topographique.

³ Au numéro d'inventaire 3152, *Registre d'inventaire de la bibliothèque du Musée d'Archéologie Nationale*, tome 1.

⁴ On remarquera l'homonymie entre ce projet (quelle qu'ait été sa nature: uniquement production de planches ou davantage) et le projet Renier à la même période.

⁵ Nous n'avons pas retrouvé, à l'heure actuelle, de synthèse des documents épigraphiques copiés ou estampés qui pourrait indiquer une ébauche de recueil, mises à part les planches.

⁶ De fait, seul le *Dictionnaire – époque celtique* a alors commencé à paraître.

⁷ Félicien de Saulcy: archéologue et numismate français, président de la CTG dès sa création en 1858.

⁸ Lettre-type rédigée par de Saulcy pour la réalisation d'estampages, datée de 1869. Archives nationales F/17/2906.

⁹ Registre d'inventaire de la bibliothèque du musée d'Archéologie Nationale, tome 1, n°3152.

travail conservés¹, sorte de valorisation² à destination du public, s'inscrit bien dans la perspective des liens étroits créés entre la Commission de Topographie des Gaules et la création du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye.

Pour le comprendre, il faut revenir au projet qui a présidé à la création du musée de Saint-Germain en 1862 et à son ouverture en 1867. Le musée, porté par Napoléon III, est créé selon une perspective nouvelle pour l'époque. Comme le montre Gabriel de Mortillet (1821–1898), il s'agit d'y exposer *les archives archéologiques de la France*³. Au sein de ce nouveau musée, les inscriptions trouvent naturellement leur place comme *documents pour l'histoire*⁴. Par ailleurs, le général Creuly est lui-même associé à la commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain⁵, témoignant de la place accordée à l'épigraphie. Cette valeur documentaire accordée au document épigraphique n'est pas nouvelle, c'est même une approche plutôt traditionnelle: en témoignent les recueils constitués qui ne contiennent que des copies des textes, sans attention à la graphie ni au support.

L'innovation tient à d'autres éléments: d'une part, nous en avons déjà parlé, l'entreprise épigraphique se caractérise par l'attention accordée à la réalité matérielle de l'inscription qui vient s'ajouter aux informations portées par le texte et se retrouve dans les planches qui comportent des représentations du support. D'autre part, et c'est fondamental, le musée est perçu comme une présentation, la plus exhaustive possible, d'un état de la recherche⁶. C'est pour cela que les planches sont versées à l'inventaire comme un travail en cours: l'objectif est la mise en série et l'étude des documents au sein de ces séries⁷, l'ensemble vise à être enrichi au fil des découvertes.

Cette dernière idée donne lieu à une muséographie novatrice: les contraintes matérielles liées à la volonté d'exhaustivité et de mise en série rendent

¹ On observe une véritable chaîne opératoire: les carnets et les estampages sont annotés de mention *fait* et calculs d'échelle qui correspondent aux planches réalisées. Certaines planches portent des indications concernant les estampages et les carnets.

² Certes paradoxale puisque nous n'avons pas les résultats *scientifiques* de l'enquête.

³ G. de Mortillet, *Promenades au musée de Saint-Germain*, p. 12. Gabriel de Mortillet est un archéologue français, considéré comme l'un des pères de la préhistoire. Il est nommé, en 1868, attaché à la conservation au musée d'Archéologie nationale et se définit comme *attaché* de la Commission de Topographie des Gaules.

⁴ Premier procès-verbal de séance de la Commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain, daté du 1^{er} avril 1865. Archives nationales 20144782/1.

⁵ Cf. G. de Mortillet, *Promenades au musée de Saint-Germain*, p. 11.

⁶ Cf. lettre du Pr. L. Laurens, datée du 20 octobre 1875 (Musée d'Archéologie nationale, Administration 1869–1942) demandant la création d'un catalogue du musée. À cette occasion, il décrit le public fréquentant le musée et notamment *une classe assez nombreuse de travailleurs dont les investigations, les découvertes ont très souvent besoin d'être corroborées par la comparaison et l'examen d'objets similaires*. Il ajoute: *Pour que les nombreux matériaux qui se trouvent rassemblés avec tant de méthode dans le musée présentent un véritable caractère d'utilité, il manque un catalogue explicatif*. L'objectif est donc bien la mise en série la plus exhaustive possible dans une perspective de recherches.

⁷ On retrouve la même idée dans la constitution des premiers corpus à la même période. Cf. J.-P. Waltzing, *Le recueil général des inscriptions latines ...*, p. 19: *Pour faire un travail épigraphique sérieux, en d'autres termes, pour tirer des inscriptions les trésors qu'elles renferment, il faut avoir à sa disposition tous les documents fournis par l'épigraphie, afin de les rapprocher, de les comparer, de les compléter et de les expliquer les uns par les autres*.

indispensable la réalisation de moulages¹ et de planches présentées dans des meubles à volets, aux côtés des pierres véritables (fig. 8). Ouvrent ainsi en 1879², des salles thématiques présentant les collections épigraphiques nationales: la salle 20 est ainsi consacrée aux monuments funéraires, la salle 22 aux représentations des costumes gaulois et aux métiers³. Au dos des planches conservées, les numéros des salles, ainsi que vraisemblablement l'ordre à l'intérieur du meuble à volets, sont indiqués au crayon, confirmant cette répartition thématique. La réalisation des planches apparaît alors, au même titre que la constitution des collections, comme le pendant des recherches menées par la Commission de Topographie des Gaules⁴. Là se réalise finalement l'un des objectifs novateurs de la Commission, la présentation au public et aux chercheurs d'un état de la recherche, la volonté d'offrir, au moins en ce qui concerne l'épigraphie, – et malgré les difficultés inhérentes à l'ampleur de l'entreprise – un recueil des inscriptions du territoire gaulois selon des méthodes et des principes modernes et scientifiques.

Le musée gallo-romain de Saint-Germain: aboutissement inédit des travaux de la Commission?

Ni les sources sur la Commission de Topographie des Gaules (CTG), ni celles relatives au musée d'Archéologie nationale n'exposent explicitement les liens entre la CTG et le musée gallo-romain⁵, aujourd'hui musée d'Archéologie nationale. Pourtant l'étude attentive de la conception du musée et de son élaboration montre l'empreinte forte et omniprésente de la commission fondée par Napoléon III. Nous retrouvons la CTG parmi les personnalités qui gravitent autour de la toute jeune institution muséale, mais aussi dans la formation des collections et jusqu'aux choix muséographiques. Peut-on pour autant affirmer que le musée gallo-romain est le fruit des travaux de la CTG au même titre que les cartes et le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* dont elle est officiellement chargée?

¹ L'importance des collections de moulages au sein des collections du musée est soulignée par une lettre d'Alexandre Bertrand (1820–1902; il dirige le musée des Antiquités nationales de 1866 à sa mort), au directeur des Musées nationaux concernant la baisse des crédits, 4 décembre 1896 (Archives nationales, 2014478): *L'organisation du musée des Antiquités nationales est une conception volontairement distincte de celle qui régit les divers départements du Louvre et un notable progrès sur elle. Depuis bientôt vingt-huit ans, aucun Directeur n'y avait porté atteinte, ni surtout touché à nos ateliers qui sont notre âme.*

² Rapport d'Alexandre Bertrand (1820–1902) sur l'ouverture des nouvelles salles, le 10 mai 1879. Archives nationales 20144782/1.

³ Cartes postales figurant la salle 20 (4Fi5820) et la salle 22 (4Fi5821). Archives départementales des Yvelines.

⁴ Ce que semble suggérer la lettre rédigée par Saulcy pour la réalisation d'estampages, datée de 1869. Archives nationales F/17/2906.

⁵ Le musée gallo-romain, appelé ainsi dans son décret de création du 8 mars 1862, est également intitulé dans les différents documents du XIX^e siècle *Musée d'Antiquités Gauloises, Gallo-romaines et Mérovingiennes, Musée des antiquités celtiques et gallo-romaines, Musée celtique, Musée de Saint-Germain*. C'est en 1870 qu'Alexandre Bertrand, son directeur, propose l'appellation *Musée des Antiquités nationales* qui sera retenue. Depuis 2005, il porte le nom de *musée d'Archéologie nationale*.

Des sources peu loquaces

Rares sont les publications qui suggèrent dans leurs textes une alliance, même ténue, entre CTG et musée. Henri Gaidoz (1842–1932), dans la *Revue celtique*, fait état d'un lien entre ces deux parties, mais encore l'auteur les mentionne-t-il à la suite l'une de l'autre, réunies seulement par le résultat de leur action et non par une œuvre commune :

On sait que l'empereur Napoléon III s'était mis en tête d'écrire une histoire de Jules César. Son attention se porta donc sur le pays dont la conquête fit la gloire et la fortune du général romain, sur sa première histoire et sur ses antiquités. De cette fantaisie d'archéologue couronné naquirent deux institutions qui heureusement survécurent au second empire, la Commission de la topographie des Gaules et le Musée celtique de Saint-Germain-en-Laye. Toutes deux ont rendu les plus grands services à l'étude de nos antiquités nationales [...]. Le Musée de Saint-Germain lui doit [à la CTG] une bonne partie de ses richesses.¹

Salomon Reinach (1858–1932), au cours de son article publié dans la *Revue archéologique* de 1915, mentionne à deux reprises des contacts entre la CTG et le musée :

Les cuivres gravés pour les planches [du Dictionnaire] ont été longtemps déposés au Musée de Saint-Germain [...] Les planches tirées ont été reliées à Saint-Germain et pourvues d'une numérotation provisoire. Ce Musée possède, en outre, quatre volumes reliés de dessins aux deux crayons [...]. Je suis imparfaitement renseigné sur l'organisation du travail de la commission et de la constitution de ses archives, fruit de l'activité de ses correspondants pendant une dizaine d'années. Les dossiers qui étaient conservés au Musée de Saint-Germain et lui appartiennent, ont été prêtés, en juin 1895, à M. Cartailhac.²

Trente-cinq ans après la disparition de la CTG, les propos de Salomon Reinach, alors directeur du musée, laissent entendre que le musée n'est guère plus qu'un lieu de stockage du matériel et des documents de la Commission.

Les pièces d'archives conservées dans les fonds du musée d'Archéologie nationale, aux Archives nationales ou à l'Institut de Paléontologie humaine n'apportent qu'un mince indice : courant 1866, des documents produits à la suite des séances de la commission consultative pour l'organisation du musée sont sur papier à en-tête de la CTG, puis des courriers des années 1866–1868

¹ H. Gaidoz, *Chronique*, pp. 504–505.

² S. Reinach, *La Commission de Topographie des Gaules ...*, pp. 211–212. Salomon Reinach, élève de l'École française d'Athènes, est nommé attaché de conservation au musée des Antiquités nationales en 1886. Il en devient le directeur en 1902 et meurt en fonction en 1932.

rédigés par Alexandre Bertrand, à la fois conservateur du musée et secrétaire de la CTG, utilisent ce même papier.

L'arrêté ministériel du 17 juillet 1858 qui fonde la CTG, signé par Gustave Rouland (1806–1878), ministre de l'Instruction publique, cite les objectifs de cette dernière parmi lesquels n'apparaît pas l'élaboration d'un musée. Il s'agit de *procéder à l'examen et à la classification des documents déjà recueillis au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes et qui lui seront ultérieurement transmis pour la confection d'une carte des Gaules aux premiers siècles de l'ère chrétienne*. Quant au décret impérial du 8 mars 1862 qui crée le musée gallo-romain, il ne précise que le lieu destiné à accueillir le musée dans son article 1; l'article 2 est consacré à la nomination du personnel affecté. Aucune mention de la CTG, qui depuis quatre ans rassemble et étudie les témoignages celtiques et gallo-romains. Les sources étant peu prolixes, il reste à analyser les faits.

Création et ouverture du musée gallo-romain

Le musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye est fondé le 8 mars 1862 par décret impérial. Il est non seulement une réponse aux demandes réitérées d'archéologues¹, mais aussi à la passion que nourrit Napoléon III pour l'archéologie. L'empereur décide qu'il sera installé dans le château de Saint-Germain-en-Laye, haut lieu historique de l'Ancien Régime. Un vaste chantier de restauration du bâtiment, mené par Eugène Millet (1819–1879), élève d'Eugène Viollet-le-Duc (1814–1879), s'engage dès 1862 pour s'achever dans les années 1910. Il s'agit d'effacer les traces des agrandissements de Jules Hardouin-Mansart sous Louis XIV, les marques de l'occupation par l'école de cavalerie de Napoléon I, et enfin, les stigmates laissés par le pénitencier militaire fermé en 1855 (fig. 9).

À sa création, le musée de Saint-Germain dépend du service des Musées impériaux, dirigé par Émilien de Nieuwerkerke (1811–1892), qui est intégré à la Maison de l'Empereur. Le musée est attaché à la deuxième Conservation, ce qui signifie qu'il est sous l'autorité du conservateur des Antiques du Louvre, Adrien de Longpérier (1816–1882)². Cet assujettissement ne s'achève officiellement qu'en 1867, à la nomination d'Alexandre Bertrand comme conservateur du musée gallo-romain.

Le musée est inauguré par Napoléon III en personne le 12 mai 1867 en présence, entre autres, de Félicien de Saulcy, Jean-Baptiste Verchère de Reffye (1821–1880), Alexandre Bertrand (1820–1902), Édouard Lartet (1801–1871), Eugène Viollet-le-Duc, Alfred Maury (1817–1892), le comte de Nieuwerkerke, Adrien de Longpérier (fig. 10). Tous sont associés étroitement à la conception et à l'organisation de l'établissement. À cette occasion, l'Empereur offre au musée les deux premiers volumes de *l'Histoire de Jules César*, dont

¹ Pour exemples: lettre de Félix Martin du 2 mars 1851 ou la note d'Hercule Robert du 6 février 1852. Archives nationales, 20144782/1.

² Adrien Prévost de Longpérier, numismate et archéologue, nommé conservateur au Louvre et dirige entre 1847 et 1869 *la deuxième division des antiques*.

le tome I est dédicacé de sa main, montrant par-là l'extrême attention qu'il porte à la nouvelle institution.

Les hommes qui ont conçu et réalisé le musée gallo-romain

Dès la fondation du musée, Napoléon III réunit un groupe de personnalités pour définir les grands axes du projet, en suivre la réalisation, constituer les collections et réaliser la muséographie.

Une première équipe rassemble Claude Rossignol (1805–1886)¹, archivist de la Côte-d'Or, impliqué dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine, et nommé conservateur adjoint du musée, ainsi que Philibert Beaune (1805–1867)², attaché de conservation, qui a pris part, lui aussi, aux fouilles d'Alise. Nous trouvons également Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye³, officier d'ordonnance de Napoléon III, passionné par l'armement romain. Pour reprendre l'expression d'Arnaud Bertinet: *Les fidèles d'Alésia sont récompensés*⁴. Adrien de Longpérier et le comte de Nieuwerkerke, impliqués depuis 1860 au moins dans la conception du musée, suivent de près ce projet⁵. À la suite de la *Note sur l'organisation d'un musée historique*⁶, rédigée en 1864, à l'intention de l'Empereur par Verchère de Reffye, le comte de Nieuwerkerke constitue une commission consultative pour l'organisation du musée. Celle-ci a pour mission de répondre aux questions suivantes:

*1. Quel est le plan à suivre dans l'organisation d'un musée archéologique pour qu'il soit à la hauteur des progrès de la science? 2. Quelle doit être la distribution des différentes collections dans les locaux du château de St Germain? 3. Quelles seront les dépenses nécessaires pour disposer d'une manière définitive les salles disponibles, de façon à pouvoir ouvrir ces salles au public pour l'exposition universelle de 1867?*⁷

La commission consultative se compose de Jean-Baptiste Verchère de Reffye, Émilien de Nieuwerkerke, Adrien de Longpérier, Paul Broca (1824–1880)⁸,

¹ Claude Rossignol, historien et archéologue, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie.

² Philibert Beaune, originaire de Vitteaux en Côte-d'Or, attaché au musée de Saint-Germain de 1862 à sa mort, en 1867.

³ Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye, général d'artillerie français, officier d'ordonnance de Napoléon III, directeur des ateliers de Meudon et directeur de la fabrique d'armes et de canons de Tarbes.

⁴ A. Bertinet, *Les musées de Napoléon III*, p. 329.

⁵ Cf. Correspondance administrative 1795–1895, 15 mai 1860. Archives nationales, 20150044/389 et A. Bertinet, *Les musées de Napoléon III*, p. 330.

⁶ J.-B. Verchère de Reffye, *Note sur l'organisation du musée historique*, 5 octobre 1864. Archives nationales, 20144782/1.

⁷ Rapport de la commission consultative pour l'organisation du musée, 11 avril 1866. Archives nationales, 20144782/1.

⁸ Paul Broca, chirurgien des hôpitaux, fondateur de la Société d'anthropologie de Paris en 1859, membre de l'Académie de médecine.

Alexis Damour (1808–1902)¹, Jules Desnoyers (1800–1887)², Claude Rossignol, Octave Penguilly–L'Haridon (1811–1870)³, Eugène Viollet–le–Duc, Casimir Creuly, Alfred Maury, Édouard Lartet (1801–1871)⁴, Félicien de Saulcy, Alexandre Bertrand, Anatole de Barthélémy (1821–1904). Jacques Boucher de Perthes (1788–1868)⁵ est ensuite invité à suivre ses séances. Le choix des membres semble en tout point suivre les préconisations de l'officier d'ordonnance de Napoléon III qui dans sa *Note* du 5 octobre 1864 préconisait *le concours d'hommes spéciaux*, car un seul homme ne peut répondre à tous ces besoins d'un musée mis à la tête de la science archéologique:

*Et d'abord, est-il possible qu'un homme seul soit assez instruit en archéologie pour classer toute chose à sa place, assez artiste pour reconnaître à une figure le caractère d'une ornementation, assez fort en industrie pour retrouver les moyens de fabrication des objets, ce qui est une analogie encore plus puissante que le style; assez versé dans l'étude des langues pour étudier les œuvres de tous les érudits et correspondre avec eux, assez savant en épigraphie pour déchiffrer toutes les inscriptions, capable de classer toutes les monnaies, assez actifs pour hâter le travail et ne pas craindre de courir le monde pour vérifier l'importance des découvertes qu'on lui signale, d'un caractère assez liant et assez adroit pour ouvrir aux mouleurs du Musée les cabinets des Cerbères d'Antiquailles les plus entêtés. [...] En fait d'hommes spéciaux, l'Empereur a MM. De Longpérier, Maury, De Saulcy, Renier, Beulé, Bertrand, Barthélémy, L'Haridon, Lartet, et bien d'autres, qui peuvent prêter à la conservation du Musée un concours précieux.*⁶

Verchère de Reffye ajoute dans sa note, à la suite de ces noms, que *L'Empereur a de plus toutes les sociétés d'antiquaires, toutes les collections particulières, tous les musées de France et du monde entier, prêts à répondre*

¹ Alexis Damour, minéralogiste, président de la Société géologique de France en 1857.

² Jules Desnoyers, auteur de travaux géologiques et historiques, bibliothécaire en chef au Muséum d'Histoire naturelle de Paris à partir de 1834, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, de la Société géologique de France. Il entre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1862.

³ Octave Penguilly–L'Haridon, officier d'artillerie et peintre, nommé en 1854 conservateur du musée de l'artillerie et de la collection d'armures de Napoléon III à Pierrefonds.

⁴ Édouard Lartet, préhistorien et paléontologue. Il fouille avec l'anglais Henry Christy des sites majeurs du Périgord et préside en 1867 le Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Il est nommé professeur de paléontologie au Muséum national d'Histoire naturelle en 1869.

⁵ Jacques Boucher de Perthes, ancien directeur des Douanes, président de la Société d'émulation d'Abbeville. Il est célèbre pour sa théorie de l'existence d'un homme antédiluvien, l'un des fondateurs de la science préhistorique.

⁶ J.–B. Verchère de Reffye, *Note sur l'organisation du musée historique*, 5 octobre 1864. Archives nationales, 20144782/1.

à son appel. Derrière les mots de Verchère de Reffye nous devinons les membres et correspondants de la CTG, leurs qualités scientifiques et leur mode de fonctionnement. Mais aucune mention de la CTG pour autant.

Sur ces seize éminents spécialistes nommés par Nieuwerkerke, sept sont membres de la CTG¹ et aucun n'est désigné comme tel. Que ce soit dans le premier rapport remis par la commission consultative le 1^{er} avril 1865², ou dans la correspondance conservée au musée d'Archéologie nationale, seule leur appartenance à une institution éminente est mentionnée, par exemple Félicien de Saulcy, pourtant président de la CTG, est désigné comme sénateur et membre de l'Institut, Alexandre Bertrand, son secrétaire, comme membre de la Société des Antiquaires de France et directeur de la *Revue archéologique*, Eugène Viollet-le-Duc, comme inspecteur des bâtiments diocésains.

Parmi ces érudits, se distingue particulièrement Alexandre Bertrand (fig. 11). Normalien, puis élève de l'École française d'Athènes, cet ancien professeur de rhétorique au lycée de Rennes remplit depuis 1858 les fonctions de secrétaire correspondant et rédacteur des travaux préparatoires de la CTG, fonctions qu'il partage un temps avec Alfred Maury³. C'est à ce titre qu'il est associé aux fouilles menées par la Commission à Alise-Sainte-Reine entre mai 1861 et septembre 1862. Il devient directeur de la *Revue archéologique* en 1859, périodique dont Verchère de Reffye propose dans sa note de 1864 qu'elle soit immédiatement l'organe officiel du musée gallo-romain et dans lequel Alexandre Bertrand qui s'intéresse vivement aux musées archéologiques, propose, dès 1861, l'analyse de leurs collections et de leur muséographie⁴. Enfin, il assure l'intérim de la direction du musée gallo-romain à partir d'août 1866, Claude Rossignol ayant été congédié pour manque d'ardeur dans la tâche qui lui a été confiée. Il est nommé officiellement conservateur du musée de Saint-Germain le 10 mai 1867. Malgré le fort attachement d'Alexandre Bertrand à la CTG, seule une note de l'attaché de conservation, Philibert Beaune, fait le lien entre l'homme et la Commission: 7 octobre 1864. *Visite au musée par M. le Capitaine de Reffye officier d'ordonnance de l'Empereur; il était accompagné de M. Alexandre Bertrand, de la commission de la carte des Gaules.*⁵

Concevoir un musée à la hauteur de la science⁶

L'expression *un musée à la hauteur de la science* est utilisée dans le premier rapport rendu par la commission consultative pour l'organisation du

¹ Eugène Viollet-le-Duc, Casimir Creuly, Alfred Maury, Édouard Lartet, Félicien de Saulcy, Alexandre Bertrand et Anatole de Barthélémy.

² Commission consultative pour l'organisation du Musée de St Germain, 1^{er} avril 1865. Archives nationales, 20144782/1.

³ Arrêté portant sur la création de la commission, 17 juillet 1858. Archives nationales, F/17/2906.

⁴ Cf. A. Bertrand, *Les musées et les collections archéologiques*.

⁵ Ph. Beaune, *Collections du Musée de Saint-Germain*, p. 46, n° 107. MAN, centre des archives.

⁶ Premier rapport rendu par commission consultative pour l'organisation du musée, 11 avril 1866. Archives nationales, 20144782/1.

musée le 11 avril 1866¹; elle résume de manière claire et concise l'objectif retenu par ces hommes réunis autour du projet.

Déjà dans une note de 1863, adressée au comte de Nieuwerkerke², Adrien de Longpérier définissait le musée en ces termes: *Le musée d'antiquités gauloises doit être un établissement scientifique où l'historien et l'archéologue trouveront et pourront apprécier avec facilité les documents les plus précieux, les plus instructifs relatifs à nos ancêtres; où la nation française pourra en quelque sorte contempler son berceau.*

Pour Verchère de Reffye, ce musée doit être le *centre de la science archéologique*³ et dans son projet d'avril 1865, l'officier d'ordonnance précise:

*Un musée d'antiquités pouvait n'être autrefois qu'une collection d'objets d'art ou de curiosités réunis dans une même salle, sous la garde d'un conservateur. Mais aujourd'hui, la science de l'archéologie, science toute moderne, en nous enseignant les rapports qui existent entre les formes des objets et l'état des civilisations des peuples auxquels ces objets ont appartenu, assigne un but utile aux collections d'antiquités. Ce but, c'est de fournir à l'histoire des documents précis sur la vie de nos Pères [...] C'est enfin, de donner au public le goût de l'étude de l'antiquité, en lui offrant une méthode d'enseignement facile.*⁴

La commission consultative pour l'organisation du musée fixe ensuite le mode de formation du musée:

La Commission pénétrée de la pensée qu'un Musée archéologique, doit être, non seulement intéressant, mais instructif, considère que la meilleure méthode d'organisation pour le musée de St Germain, est la méthode historique. Le choix des objets, leur classement, les explications écrites qui les accompagnent doivent avoir pour but principal de montrer autant que possible, quel a été aux diverses époques du développement de l'humanité, l'état successif de l'industrie et des arts, sans cesse modifié par le progrès des temps et par l'influence des migrations et des relations commerciales. [...]

Il ne s'agit donc plus que de trouver une bonne méthode de classement des objets dans chaque pé-

¹ Musée de St Germain, 11 avril 1866. Archives nationales, 20144782/1.

² Note de Monsieur de Longpérier sur l'organisation du Musée de St Germain, 1863. Archives nationales, 2044782/1.

³ Verchère de Reffye, Note sur l'organisation du musée historique, 5 octobre 1864. Archives nationales, 20144782/1.

⁴ Verchère de Reffye, Projet d'organisation du musée de St Germain, avril 1865. Archives nationales, 2014782/1.

*riode. Or cette méthode est toute trouvée, c'est le classement par fouilles distinctes et par provenances. C'est donc par grandes périodes historiques d'abord, et à chaque période par fouilles séparées, que sera classé le Musée de St Germain. [...]*¹

La commission ajoute:

*Mais tous les objets ne proviennent pas de fouilles: beaucoup et de très intéressants ont été trouvés isolément dans les champs, au pied des arbres, sous de grosses pierres où ils ont été cachés. On aura grand soin de noter la provenance exacte de ces objets et d'indiquer toutes les circonstances connues de leur découverte. Un grand nombre d'objets pourront ainsi être classés par contrée à côté des fouilles régulières. Le classement géographique, ou pour mieux dire topographique complétera donc le classement par fouilles.*²

Nous retrouvons là l'approche topographique si chère à la CTG. Les échanges entre correspondants de la CTG et Alexandre Bertrand autour des questionnaires³ visant à recenser par département les vestiges archéologiques semblent sous-tendre cette démarche muséologique.

Les projets présentés par Verchère de Reffye et les rapports successifs de la commission consultative pour l'organisation du musée s'accordent pour que le musée gallo-romain observe un classement par analogies et par séries, présente des cartels et des cartes murales. Le musée doit posséder un atelier de moulages et une bibliothèque. Enfin une commission permanente de savants doit être nommée pour représenter les sciences que sont la paléontologie, l'anthropologie, la géologie, la minéralogie, l'archéologie, la linguistique, l'épigraphie, la numismatique, la céramique, l'architecture, les sciences militaires, la mythologie, l'ethnographie.

À cet effet, peu après sa nomination en 1867, Alexandre Bertrand propose la création d'une nouvelle commission consultative et permanente pour aider à l'enrichissement des collections, au classement et à l'étude des objets archéologiques du musée: Alphonse de Longuemar (1803–1880)⁴, Joachim Gaultier du Mottay (1811–1883)⁵, Casimir Creuly, Charles Cournault, Auguste Gabriel

¹ Musée de St Germain, 11 avril 1866. Archives nationales, 20144782/1.

² Musée de St Germain, 11 avril 1866. Archives nationales, 20144782/1.

³ De nombreux questionnaires sont aujourd'hui conservés dans le fonds Cartailhac, à l'Institut de Paléontologie humaine.

⁴ Alphonse Le Touzé de Longuemar, militaire, passionné d'études archéologiques, géologiques et géographiques, président de la Société des antiquaires de l'Ouest.

⁵ Joachim Gaultier du Mottay, érudit, numismate, collectionneur, président de la Société archéologique et historique des Côtes d'Armor.

Prost (1817–1896)¹ et le commandant Oppermann (1808–1877) sont pressentis. Tous, hormis Oppermann, sont membres ou correspondants de la CTG.

La Commission de Topographie des Gaules et les collections du musée

Le musée, pour être historique, doit exposer des objets de *provenance authentique*. L'origine des objets archéologiques du musée est au cœur du projet. Ceux-ci sont considérés comme autant de preuves et de supports au discours historique. Toutefois, il est nécessaire de réunir les collections rapidement et de la manière la moins coûteuse.

La constitution des collections du musée gallo-romain trahit la présence de la CTG sous deux formes. La première, indirecte, porte sur une question de méthode et relève du fonctionnement de la Commission. Dans un courrier du 15 mai 1860², Adrien de Longpérier pensait fonder le musée sur un système de correspondants, analogue à celui mis en place au Muséum d'histoire naturelle qui, disait-il, *surexciterait à un haut degré l'amour propre qui est le plus puissant des mobiles et déterminerait l'envoi d'un nombre considérable d'objets curieux sinon précieux*. Ce même système des correspondants est actionné pour les travaux de la CTG, à la même époque.

La seconde est beaucoup plus matérielle et directe. Hors même la contribution de collectionneurs particuliers exaltés par le projet d'un musée gallo-romain, plus de 2650 numéros inscrits entre 1862 et 1879 à l'inventaire du musée sont des dons de la CTG et de ses membres, ou des acquisitions financées par la Commission.

Dès mai 1862, un premier lot d'objets rejoint les collections. Il s'agit du mobilier exhumé des tumuli des Chaumes d'Auvenay en Côte-d'Or par Félicien de Saulcy. Puis suivent des pièces qui forment les collections emblématiques du musée, par exemple une partie des armes d'Alésia, les objets de Bibracte, le mobilier funéraire de Magny-Lambert, le dépôt de Réallon, la plaque-boucle de Sillingy.

Dans l'extrait de son rapport de 1864, publié dans la *Revue archéologique*, le comte de Nieuwerkerke fait un point sur les collections du musée. Il cite Félicien de Saulcy, Léon Le Metayer-Masselin³ ou Paul Guégan⁴, parmi les donateurs du musée: tous trois sont membres ou correspondants de la CTG. Mais, pour le surintendant des musées impériaux, le seul donateur véritable est l'Empereur. Nul cas n'est fait de la CTG; pourtant nous la devinons derrière les propos suivants :

Parmi les monuments qui donneront au musée de Saint-Germain une valeur historique et artistique toute particulière, je citerai [...] Le résultat des fouilles nombreuses opérées sur tous les points de la

¹ Auguste Gabriel Prost, historien, archéologue, président de l'Académie de Metz et membre de la Société des antiquaires de France.

² Correspondance administrative 1795–1895, 15 mai 1860. Archives nationales, 20150044/389.

³ Léon Le Metayer-Masselin, industriel et archéologue de l'Eure.

⁴ Paul Guégan de L'Isle, archéologue en Seine-et-Oise.

*vieille Gaule à différentes époques: armes, bijoux, sceaux, monnaies et médailles, formant une collection numismatique gallo-romaine, vases en verre, statuettes de pierre et de bronze, poteries, briques, tuiles, spécimens de mortier peint ou à relief pour la décoration intérieure des habitations [...].*¹

Cette situation se reproduit dans le rapport publié en 1869². Le comte de Nieuwerkerke décompte 13 800 objets, comprenant les objets d'antiquité, les monnaies gauloises et romaines et les livres et albums archéologiques. Une large place est faite aux 5 500 dons de l'Empereur au musée gallo-romain, parmi lesquels nous retrouvons le produit des fouilles d'Alise-Sainte-Reine, les bracelets et boucles d'oreilles de Châtillon-sur-Seine, le matériel de la Marne. La CTG n'est pas citée. Les objets découverts lors des fouilles qu'elle a menées ou subventionnées semblent être incorporés aux dons de l'Empereur, comme le sont également les reconstitutions de Jean-Baptiste Verchère de Reffye, le matériel découvert par Eugène Stoffel (1821-1907) à Alise ou à Uxellodunum, ou encore les reproductions de dolmens d'Abel Maître (1830-1899). Dans la partie *Dons particuliers* de ce même rapport³, nous retrouvons la collection des 200 objets trouvés dans les fouilles de Berthouville subventionnées par la CTG en 1861 et donnés par Le Métayer-Masselin, ou les 170 *objets divers provenant de fouilles exécutées dans les tumulus de Côte-d'Or et des Vosges* donnés par Félicien de Saulcy dont les fouilles de Sauville en 1866 ont été réalisées pour le compte de la CTG. Enfin, Émilien de Nieuwerkerke conclut cette même partie par une liste de 64 donateurs parmi lesquels au moins douze d'entre eux sont membres ou correspondants de la CTG⁴.

Pour preuve que les collections du musée gallo-romain sont, dans une large mesure, tributaires des travaux de la CTG et de ses membres, citons le guide de Gabriel de Mortillet: *Dolmen d'Argenteuil. Le Musée a, par les soins de M. Louis Leguay, fait exécuter des fouilles dans un dolmen ou longue allée couverte située au-dessus de la Seine, à Argenteuil, Seine-et-Oise. Le produit de la fouille est groupé dans un compartiment de la vitrine du milieu [...].*⁵

Or ces fouilles ont été subventionnées par la CTG en 1866; la facture en est conservée aux Archives nationales⁶. Gabriel de Mortillet laisse-t-il entendre que l'équipe du musée et la CTG collaborent à une même œuvre?

Il faut attendre 1874 pour qu'Alexandre Bertrand fasse état de manière explicite des dons de la CTG dans un document destiné à dresser la liste des donateurs du musée de Saint-Germain pour l'administration des beaux-arts: *Commission de la Topographie des Gaules: Armes, ustensiles en bronze et*

¹ *Nouvelles archéologiques et correspondance* in: *Revue archéologique*, 1864, p. 143.

² Cf. *Rapport de M. Le comte de Nieuwerkerke ...*, pp. 131-144.

³ Cf. *Rapport de M. Le comte de Nieuwerkerke ...*, pp. 136-137.

⁴ Abbé Bourgeois, abbé Ceres, Elie Massenat, Philibert Lalande, Louis-Auguste Aurès, Louis Galles, Paul Raymond-Lechien, Ernest Chantre, Anatole de Barthélémy, Léon Renier, Alfred Maury & Adolphe Watelet.

⁵ G. de Mortillet, *Promenades au musée de Saint-Germain*, p. 128.

⁶ Facture et correspondance. Archives nationales F/17/2907 et 2908.

*poteries gauloises des tumulus de Magny–Lambert (Côte-d’Or) (Fouilles de M.M. E. Flouest et Abel Maître). Haches et couteaux en silex de Solutré (Fouilles de M. E. Chantre)*¹.

Faut-il comprendre dans cette mention que la disparition de la figure tutélaire de l’Empereur permet de nommer la CTG et lui rendre l’attribution de ses actions?

Bibliothèque et archives, complément indispensable aux collections

Dès 1864, Verchère de Reffye et Philibert Beaune réclament la constitution d’une bibliothèque, *complément indispensable aux collections*². La CTG fait alors de nombreux dons qui sont en relation avec les travaux bibliographiques lancés par Félicien de Saulcy, auxquels s’ajoutent les publications des premiers archéologues, souvent commentés par leurs auteurs. Plus de 680 ouvrages, albums et cartes produites par la Commission sont ainsi offerts à la bibliothèque entre 1865 et 1881.

Les manuscrits et les photographies, produits par les membres et correspondants de la CTG, sont uniques. Citons pour exemples les albums de Louis Revon³ qui recense le matériel archéologique découvert en Savoie et dans le Dauphiné, l’album d’Alphonse de Longuemar sur les antiquités de la Vienne⁴, celui d’Edouard Castagné décrivant les oppida du Lot (fig. 12)⁵, ou celui des fouilles d’Alise–Sainte–Reine donné par Félicien de Saulcy⁶ au nom de la CTG (fig. 13). Il faut compter également les cartes et plans. Le livre des entrées de la bibliothèque recense explicitement ces dons et acquisition au nom de la CTG ou de ses correspondants. Pourtant dans le rapport de 1869⁷, la CTG n’est aucunement mentionnée. Une fois encore, seuls les dons faits par la Maison de l’Empereur et des Beaux–Arts sont mis à l’honneur.

La muséographie

Le musée est pensé comme un cours d’histoire, son parcours doit être chronologique et sa muséographie, didactique. Tout doit concourir à un accès aisé à la connaissance.

Pour les périodes les plus hautes, les périodes préhistoriques, le recours aux sciences naturelles par la faune et la flore permet de restituer l’environnement d’un homme antéhistorique. Les moulages peints sont présentés en

¹ Dons faits au Musée de Saint–Germain, 22 janvier 1874. Archives nationales 20144782/9.

² Ph. Beaune, *Collections du Musée de Saint–Germain*. MAN, centre des archives.

³ Louis Revon, conservateur du musée municipal et de la bibliothèque d’Annecy.

⁴ A. de Longuemar, *Atlas des monuments mégalithiques du Département de la Vienne*, 1865. MAN, bibliothèque, inv. 20.

⁵ *Album Castagné. Murs gaulois. Commission de la Topographie des Gaules*, 1868. MAN, bibliothèque, inv. 844.

⁶ L’album rassemble plus de 350 pièces d’archives des fouilles exécutées autour du Mont–Auxois, à la demande de Napoléon III, entre mai 1861 et septembre 1862. MAN, centre des archives, inv. 24.

⁷ Cf. *Rapport de M. Le comte de Nieuwerkerke ...*, p. 144.

masse pour compléter les collections d'objets originaux; les cartes produites par la CTG sont suspendues aux murs des salles.

La salle II du premier étage, consacrée à la pierre polie, comme la salle de la conquête romaine – ou salle de César –, sont empreintes des travaux de la CTG.

Au centre de la salle de la pierre polie, telle que décrite par Gabriel de Mortillet en 1869, se trouve une vitrine dans laquelle sont placées des poteries et tout autour *le produit de fouilles spéciales faites avec soin*¹. Nous avons là les *objets de provenance authentique* voulus par la commission consultative pour l'organisation du musée. Puis tout autour, en regard des objets, les reproductions de dolmens réalisées par Abel Maître, afin de restituer le contexte archéologique: *Une grande vitrine au fond de la salle est consacrée aux objets classés par séries, sans tenir compte des localités. Les objets étrangers, anciens et modernes, sont placés à côté de la cheminée pour l'approche comparative.*

Enfin, au fond de la salle, *une grande carte des Gaules avec l'indication de tous les monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, cromlechs*. Depuis 1867, cette carte existe en petit format et attend d'être reproduite dans un format plus grand pour son exposition. Elle est signée *Alexandre Bertrand, conservateur du Musée de St Germain. Membre de la Société des Antiquaires de France et de la Commission de la Topographie des Gaules*². Elle fait suite au *Mémoire sur les monuments mégalithiques* rédigé par le futur directeur du musée gallo-romain alors qu'il est déjà secrétaire de la CTG. Ce mémoire, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1862, contribuait dès lors à la reconnaissance d'une archéologie nationale proto-historique (fig. 14). Quant aux objets archéologiques, sont exposées les fouilles du dolmen d'Argenteuil de Louis Leguay cités plus haut, les pièces formant série de Jacques-Gabriel Bulliot (1817–1902), de Gustave de Closmadeuc (1828–1918), et du colonel Raymond de Coynard (1806–1880). Tous correspondants de la CTG.

Installée provisoirement dans la salle des fêtes en 1867, puis à l'entresol en 1869, la salle de la conquête romaine rejoint la salle XIII du premier étage en 1879 (fig. 15). Les maquettes au centre de la salle célèbrent les découvertes des fouilles d'Alise-sainte-Reine, 600 monnaies trouvées dans les fossés d'Alise sont présentées, ainsi que les armes. Les modèles de catapultes et d'onagres de Verchère de Reffye, comme les restitutions du pilum et du javelot figurent l'archéologie expérimentale à ses débuts. Des maquettes reproduisent les travaux de César devant Uxellodunum, et devant Avaricum; des cadres disséminés sur les murs de la salle présentent des témoignages de l'armement romain sous forme de moulages ou d'originaux provenant d'Italie ou de France. Dans une vitrine, les objets de Bibracte envoyés par Jacques Bulliot (1817–1902)³ illustrent les autres oppida gaulois.

¹ G. de Mortillet, *Promenades au musée de Saint-Germain*, p. 126.

² MAN, centre des archives, inv. 5828.

³ Jacques Bulliot, membre de la Société éduenne des lettres, sciences et arts. Il découvre le site de Bibracte situé sur le mont Beuvray et fut correspondant pour la CTG.

Les travaux épigraphiques de Casimir Creuly sont mis à l'honneur à l'entresol du musée, à partir de 1879, dans la salle XVII. Enfin, une importance particulière est accordée aux collections numismatiques avec lesquelles nous retrouvons les travaux de Félicien de Saulcy et Anatole de Barthélémy (1821–1904)¹.

Pour conclure cette analyse, arrêtons-nous un instant sur l'édition du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* produit par la CTG. Les planches gravées du *Dictionnaire* accompagnées de leurs notices sont publiées en 1874² et viennent compléter le texte. Nous retrouvons à travers les séquences chronologiques et thématiques, les grandes sections du musée décrites par Gabriel de Mortillet en 1869. C'est ainsi que les planches consacrées à l'époque des cavernes, reprennent successivement *le type dit du Moustier*, *le type dit de Solutré* (fig. 16), *le type dit de la Madeleine* et *la caverne d'Aurignac*, comme le fait Gabriel de Mortillet dans sa description de la salle I, aux pages 103 à 112 de ses *Promenades au Musée de Saint-Germain*. Et plus encore, toutes les planches sont illustrées pour l'essentiel d'objets conservés au musée de Saint-Germain, qu'ils soient originaux ou sous forme de moulages. Ce phénomène se retrouve à plusieurs reprises, au point de se demander si nous n'aurions pas dans ces planches un guide illustré, de grande qualité, des collections du musée gallo-romain, rédigé par la CTG.

Cette présence constante de la Commission et de son réseau dans chacune des composantes du musée permet-elle d'affirmer que le musée est l'une des œuvres de la CTG?

Il est bien difficile de l'attester. Comme nous l'avons vu, aucun texte réglementaire, aucun rapport, aucun courrier ou note manuscrite ne le laisse entendre explicitement. Ce silence des sources nous interroge une fois encore sur les relations que Napoléon III entretient avec la commission qu'il a fondée et sur la place officielle qu'il lui accorde. Car, si le musée est le fruit de la CTG, alors c'est un enfant caché, dont Napoléon III revendique sans cesse la paternité.

Il nous paraît plus sûr d'envisager la CTG et son réseau de correspondants comme un instrument aux forces vives et mobilisées pour participer à un grand dessein et apporter le soutien indispensable et unique à la création d'un *musée à la hauteur de la science*.

Comme la CTG, le musée survit à la chute du Second Empire. Sous son directorat³, Alexandre Bertrand perpétue, alimente et encourage l'émulation lancée en 1858 et défend avec vigueur son institution si insolite dans le monde des musées. Quand la CTG est absorbée en 1880 par la Commission de géographie de l'Ancienne France, le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) reprend l'accompagnement du musée, alors que les membres

¹ Anatole de Barthélémy, archéologue et numismate français. Il fut avec Alexandre Bertrand secrétaire de la CTG.

² Recueil des planches gravées du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1874. MAN, centre des archives. Le recueil est incomplet.

³ Directorat d'Alexandre Bertrand: 1866–1902.

de la CTG et ses correspondants l'ont rejoint les uns après les autres. Alexandre Bertrand s'engage de manière très active auprès du Comité dans les années 1870. En 1879, il participe aux séances de la section d'archéologie, puis il en est le président en 1896. Les travaux validés par cette même section sont envoyés au musée de Saint-Germain.

En définitive, le musée gallo-romain, puis musée des Antiquités nationales et aujourd'hui musée d'Archéologie nationale, pourrait être vu comme la vitrine des travaux des membres et correspondants de la CTG et du CTHS, et comme leur centre d'étude dans lequel les ressources qu'ils ont collectées sont accessibles et au contact des objets trouvés en fouille.

L'élan donné au musée par la Commission et son réseau a permis au musée de résister aux aléas politiques et a inscrit ce musée d'une nouvelle espèce dans le temps long, au point de fêter cette année le 150^e anniversaire de son ouverture au public.

Au terme de cette analyse, l'enquête épigraphique et la création du musée gallo-romain confortent l'image d'une institution administrative novatrice, structurante et porteuse d'objectifs inédits. Pour autant, leur étude se heurte au silence qui les entoure: que ce soit pour le projet de recueil des inscriptions ou pour la constitution du musée, les détails et l'implication exacte de la Commission échappent. On peut évidemment avancer l'opprobre qui pèse sur la chute du Second Empire et la personne de Napoléon III et qui explique la réception négative des travaux de la CTG et le relatif oubli dans lequel ces chantiers sont tombés. Mais plus encore, l'explication paraît résider dans la dispersion des documents ainsi que dans les remaniements immobiliers subis par le ministère de l'Instruction publique en 1879–1880. Une part importante des archives et de la bibliothèque a été déplacée à plusieurs reprises et probablement perdue ou oubliée dans quelque recoin. L'un des premiers mouvements de documents dont nous ayons connaissance date du 5 février 1877: le général Creuly déménage *une mansarde¹ jadis au service des dessinateurs de la Commission*. [...] *Il faut, écrit-il, que St Germain reçoive encore une demi-douzaine de grands cartons plus un certain nombre d'estampages.*² Du temps même de la Commission, le mode de travail favorise l'éclatement des dossiers: les membres occupent plusieurs bureaux et les pièces envoyées par les correspondants transitent entre le ministère qui les reçoit et les différents lieux d'activité de la CTG. La Commission occupe un temps un bureau rue de Bellechasse dans les locaux mêmes du ministère de l'Instruction publique. Ce local, attenant à la bibliothèque des sociétés savantes dont les liens avec la bibliothèque de la Commission sont confus, est déménagé vers une annexe de la bibliothèque Mazarine avec l'ensemble de la bibliothèque des sociétés savantes et les archives du Comité des travaux

¹ Nous en ignorons la localisation.

² Lettre de Casimir Creuly à Alexandre Bertrand daté du 5 février 1877. MAN, centre des archives.

historiques et scientifiques¹: le risque de confusion des documents appartenant aux différentes institutions est souligné par Eugène Lefèvre-Pontalis (1862–1923) qui préconise, en 1886, une réorganisation du local². En 1890, une grande partie de la bibliothèque des sociétés savantes, ainsi que, peut-être, des archives, sont versées à la Bibliothèque nationale, mais soixante volumes de l'ancienne bibliothèque de la CTG, restés sur place, sont portés à l'inventaire de la Mazarine³. La dispersion des documents ne s'arrête pas là. Lorsque Émile Cartailhac reprend le projet de *Dictionnaire* de la CTG, d'après Salomon Reinach, il sélectionne dans les fonds encore en dépôt à la bibliothèque Mazarine, une partie des documents nécessaires à la rédaction et se voit prêter une partie des archives demeurées au musée de Saint-Germain⁴. Le tout est emporté à Toulouse avant d'être remis après la mort de Cartailhac à l'Institut de Paléontologie humaine. Pour le projet épigraphique, plus spécifiquement, les fonds documentaires sont lacunaires: peut-être faut-il y voir la main de Léon Renier qui travaillant sur le *Recueil des Inscriptions de Gaule* à côté de ses travaux pour la Commission, a pu utiliser une partie des documents envoyés à la CTG pour ses propres recherches?

L'enjeu est aujourd'hui de reconstituer virtuellement ces fonds d'archives et cette bibliothèque de travail pour donner à voir un pan essentiel de la construction d'une science archéologique et épigraphique en France et replacer la naissance du musée d'Archéologie nationale dans un contexte d'émulation et d'innovation muséographique.

Bibliographie

L'enquête épigraphique

- , *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par la Commission instituée au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; continué après la lettre L, par les soins de M. Emile Cartailhac*, Imprimerie nationale, Paris 1875–1923.
- Creuly C., *Copie rectifiée du milliaire de Tongres* in: *Revue Archéologique, Nouvelle série* 3, janvier–juin 1861, pp. 408–413.
- Desjardins E., *La table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne*, Hachette, Paris 1869–1874 (14 vol.).
- Desjardins E., *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, Hachette, Paris 1869.
- Di Stefano Manzella I., *Scipione Maffei e l'ars critica lapidaria. Storia e struttura dell'opera* in: *Nuovi Studi Maffeiiani, atti del convegno Scipione Maffei e il Museo Maffeiiano*, Comune di Verona – direzione musei, Verona, 18–19 novembre 1983, pp. 165–186.

¹ Nombreux courriers relatifs aux déménagements de la rue de Bellechasse en 1879 et 1880. Archives nationales, Bibliothèque des Sociétés savantes, F/17/2826.

² Cf. lettre d'Eugène Lefèvre-Pontalis, en charge du dépôt de la bibliothèque du Comité datée du 16 janvier 1886. Archives nationales, F/17/2826.

³ Minute ayant pour objet l'attribution d'une collection à la bibliothèque Mazarine, datée du 6 mars 1890 et adressée à M. Franklin. Archives nationales, F/17/2826.

⁴ Cf. S. Reinach, *La Commission de Topographie des Gaules ...*, p. 212.

- Duval E., *Projet impérial d'une carte de la Gaule vers la fin de l'Empire romain (406–475). Géologie, hydrographie, agriculture, routes et points de l'Aquitaine* in: *Annales des chemins vicinaux, recueil de mémoires, documents et actes officiels*, 1^{ère} partie: *Travaux d'art, mémoires et documents* 14, 1858, pp. 145–153.
- Favreau R., *L'épigraphie médiévale: naissance et développement d'une discipline* in: *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, avril–juin 1989, pp. 328–363.
- Gran–Aymerich É., *Theodor Mommsen (1817–1903) et ses correspondants français: la « fabrique » internationale de la science* in: *Le journal des savants* 1, 2008, pp. 177–229.
- Gran–Aymerich É., *Épigraphie française et allemande au Maghreb. Entre collaboration et rivalité (1830–1914)* in: *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung* 117, 2011, pp. 567–600.
- Gruter J., Scaliger J. & Velsler M., *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani in Corpus absolutissimum redactæ olim auspiciis Iosephi Scaligeri et Marci Velsleri*, Franciscus Halma, Amsterdam 1707.
- Hirschfeld O. (éd.), *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinæ* in: *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)* 12, apud Georgium Reimerum, Berlin, 1888 [= CIL XII].
- Hirschfeld O. (éd.), *Inscriptionum trium Galliarum et Germaniarum Latinae, pars I, fasc. 1 Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis* in: *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)* 13, apud Georgium Reimerum, Berlin, 1899 [= CIL XIII].
- Landes Ch., *Napoléon et l'exploration scientifique des Gaules* in: *Le MAN et les Gaulois du XIX^e au XXI^e siècle*, (éd.) L. Olivier [= *Antiquités nationales*, numéro spécial, 2012], pp. 7–22.
- [Maffei S.], *Clarissimi viri Scipionis Maffei marchionis artis criticæ lapidariæ quæ extant*, (éd.) J.–F. Séguier & S. Donato, ex typographia Leonardii Venturini, Lucca 1765.
- Mommsen Th. (éd.), *Inscriptiones Asiæ, provinciarum Europæ Græcarum, Illyrici Latinæ* in: *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)* 3, apud Georgium Reimerum, Berlin 1873 [= CIL III].
- Mortillet de G., *Promenades au musée de Saint–Germain*, C. Reinwald, Paris 1869.
- [Mowat R.], *Rapport de M. Robert Mowat sur les papiers et documents réunis par feu Léon Renier en vue d'un recueil des inscriptions romaines de Gaule* in: *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1888, pp. 280–336.
- Nicolet C., *L'épigraphie à l'Académie des Inscriptions et Belles–Lettres au temps de Jean–François Séguier (1703–1784)* in: *Actes du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine, 4–9 octobre 1992*, Publications de la Sorbonne, Paris 1997, pp. 25–32.
- Nicolet C., Aubenas S. & Cosme P., *Le véritable projet de Jean–François Séguier* in: *Alla signorina, mélanges offerts à Noëlle de la Blanchardière*, Publications de l'École française de Rome 204, Rome 1995, pp. 311–328.

- Rafowicz E., *La Commission de Topographie des Gaules: structurer, encourager et contrôler le développement de l'archéologie nationale* in: *Organon* 49, 2017, pp. 155–182.
- Reinach S., *Esquisse d'une histoire de l'archéologie gauloise (préhistorique, celtique, gallo-romaine et francque)* in: *Revue celtique* 19, 1898, pp. 101–117 & pp. 292–307.
- Renier L., *Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie* in: *Revue algérienne et coloniale* 1859, pp. 207–223.
- Waltzing J.-P., *Le recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans*, Charles Peeters, Louvain 1892.

Le musée gallo-romain

- Bertinet A., *Les musées de Napoléon III. Une institution pour les arts (1849–1872)*, Mare et Martin, Paris 2015.
- Bertrand A., *Les musées et les collections archéologiques* in: *Revue archéologique* 4, 1861, pp. 82–87.
- [Colloque] *Napoléon III et l'archéologie. Une politique archéologique nationale sous le Second Empire* [= *Bulletin de la Société historique de Compiègne* 37, Compiègne 2001].
- Gaidoz H., *Chronique* in: *Revue celtique* 2, 1873–1875, pp. 504–505.
- Mortillet de G., *Promenades au musée de Saint-Germain*, G. Reinwald, libraire-éditeur, Paris, 1869.
- Nouvelles archéologiques et correspondance* in: *Revue archéologique* 1, 1864, p. 143.
- Rapport de M. Le comte de Nieuwerkerke sur la situation des musées impériaux pendant le règne de Napoléon III (1853–1869)*, Paris 1869.
- Reinach S., *La Commission de Topographie des Gaules et le dictionnaire archéologique de la Gaule* in: *Revue archéologique* 2, 1915, pp. 209–221.

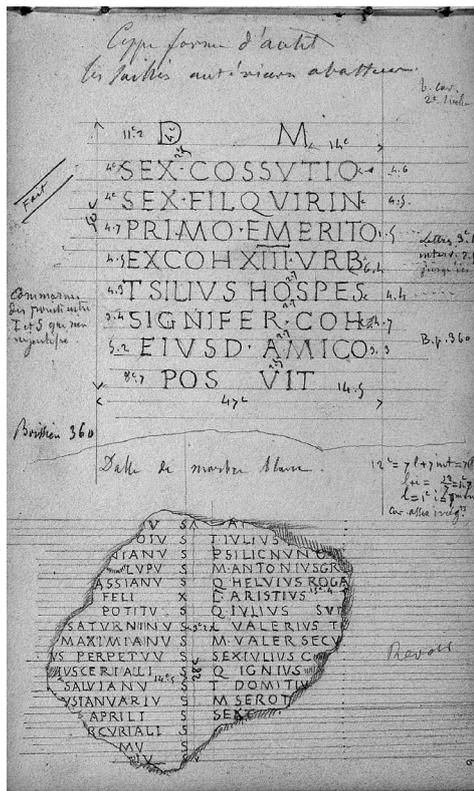


Fig. 1: Feuillet 6 recto du carnet 23 du général Creuly, Musée de Saint-Germain en Laye, ©MAN

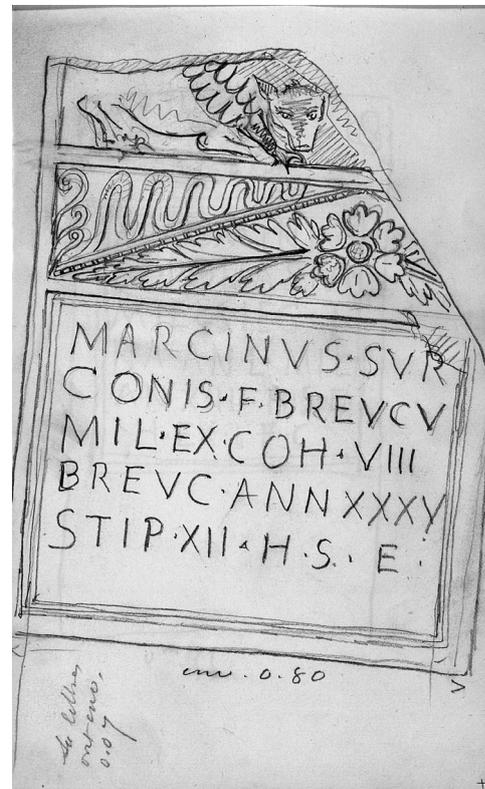


Fig. 2: Feuillet 7 recto du carnet 4 de Pierre-Charles Robert, Musée de Saint-Germain-en-Laye, ©MAN

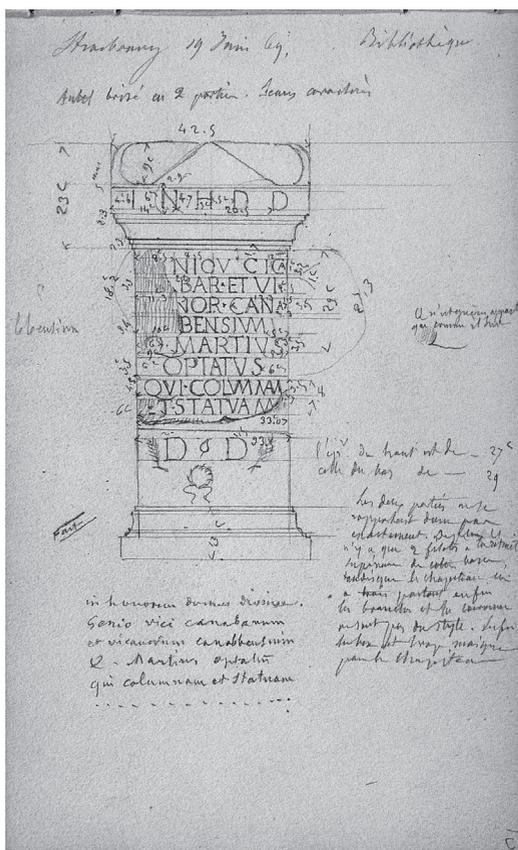


Fig. 3: Feuillet 10 recto du carnet 21 du général Creuly, Musée de Saint-Germain-en-Laye. ©MAN

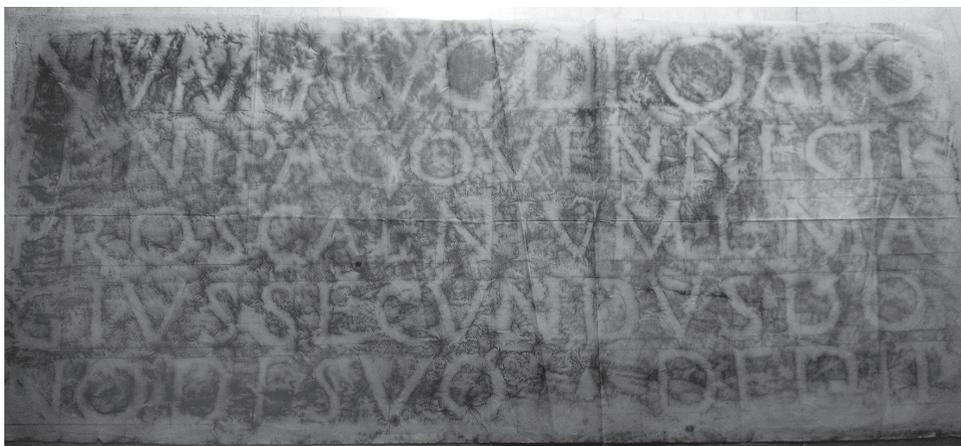


Fig. 4: Estampage à la mine de plomb sur calque E_01_010 de l'inscription CIL, XIII, 3450 en provenance de Nizy-le-Comte. ©Pauline Cuzel

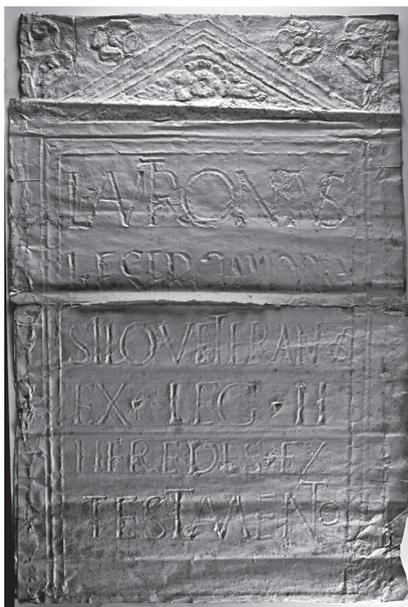


Fig. 5: Estampage sur papier E_02_040 de l'inscription CIL, XIII, 5975 en provenance de Strasbourg. ©MAN/V. Gô

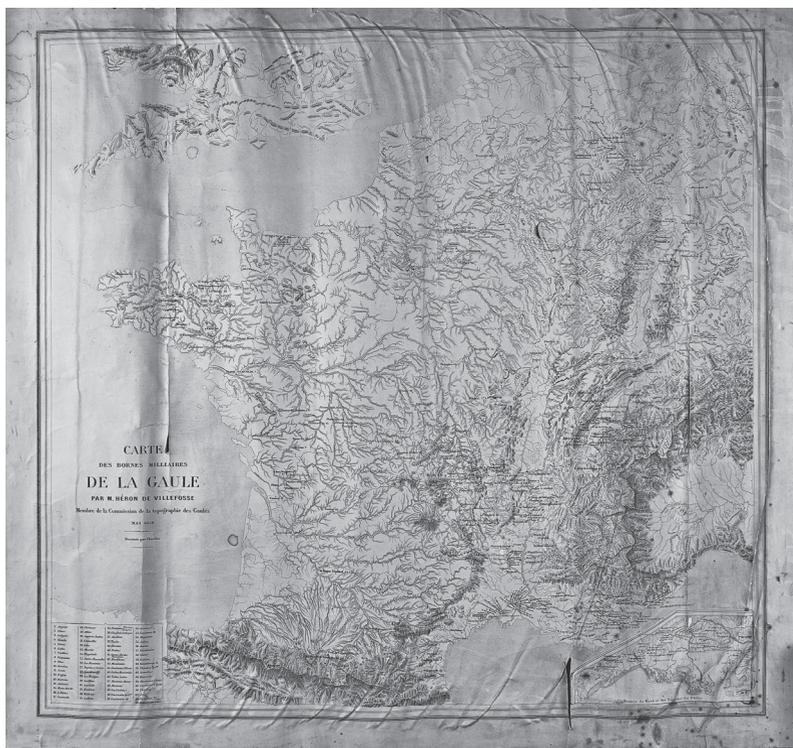


Fig. 6: Carte des bornes milliaires. ©MAN/V. Gô

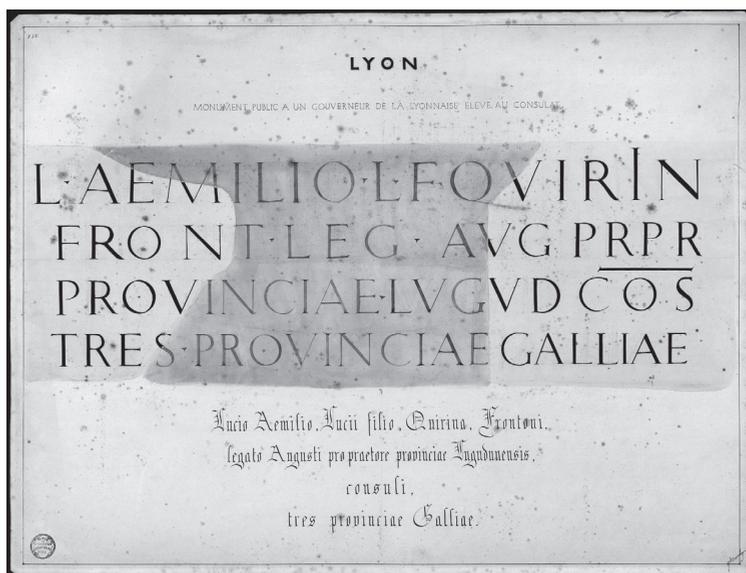


Fig. 7: Planche n°285 concernant l'inscription provenant de Lyon, CIL, XIII, 1679 (inv. N°3152). ©MAN

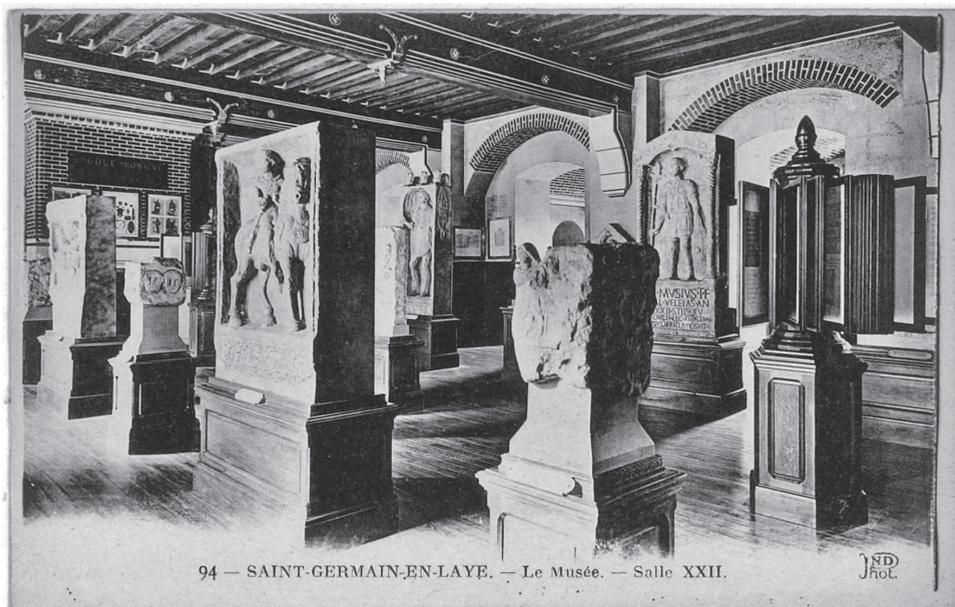


Fig. 8: Salle 22 du musée de Saint-Germain-en-Laye (salle ouverte en 1879) consacrée à l'épigraphie - Costumes gaulois et métiers. ©Archives départementales des Yvelines (4Fi5821)



Fig. 9: Restauration du château de Saint-Germain-en-Laye. Charles Marvilles, 1862. ©MAN

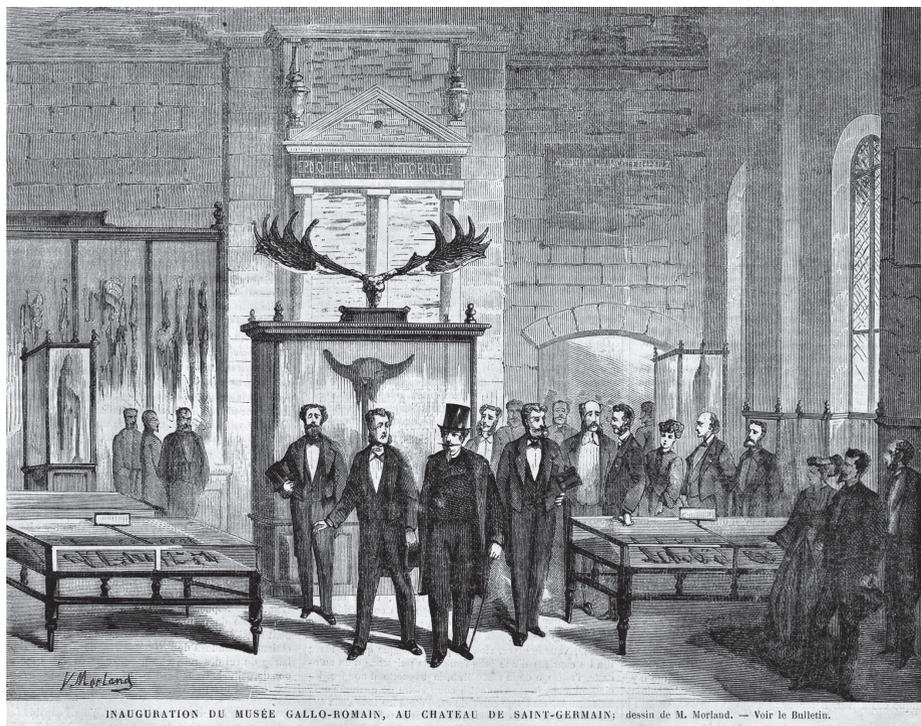


Fig. 10: Inauguration du musée gallo-romain par Napoléon III. L'univers illustré, mercredi 29 mai 1867.

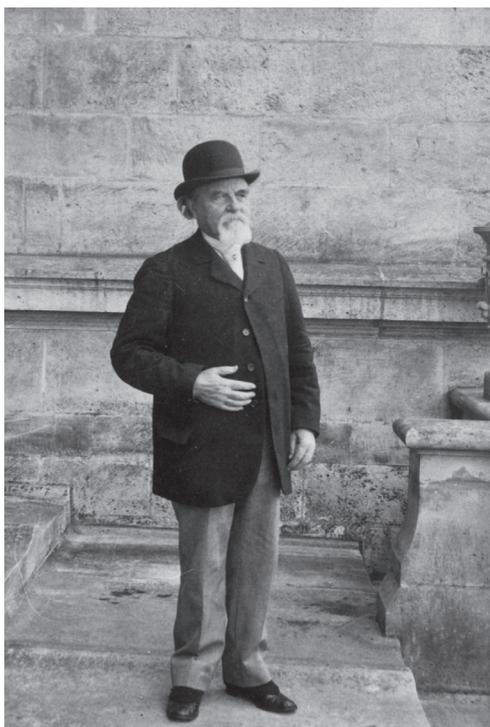


Fig. 11: Portrait d'Alexandre Bertrand.
©MAN

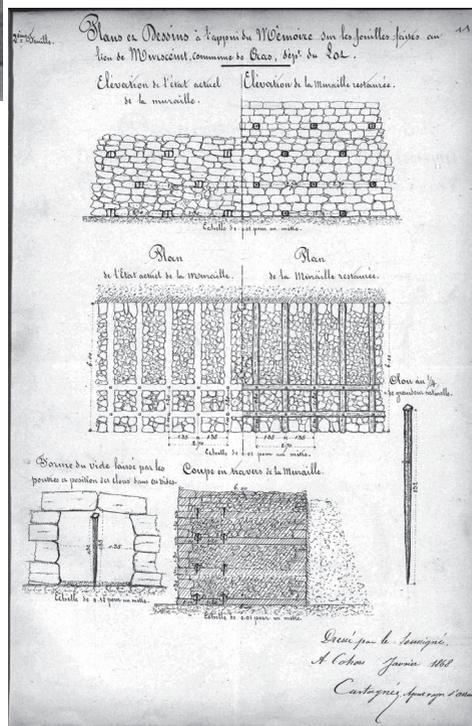


Fig. 12: Album Castagné, 2^e feuille,
1868. ©MAN

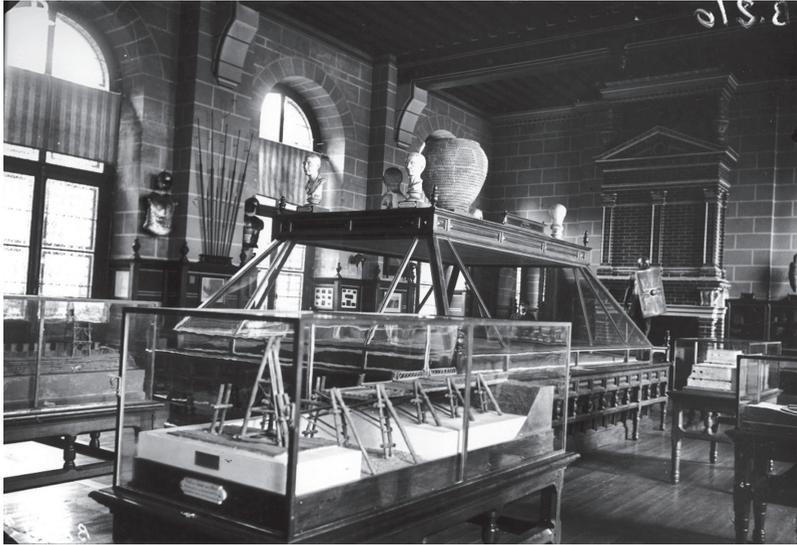


Fig. 15: Salle de la conquête romaine, vers 1890. ©MAN

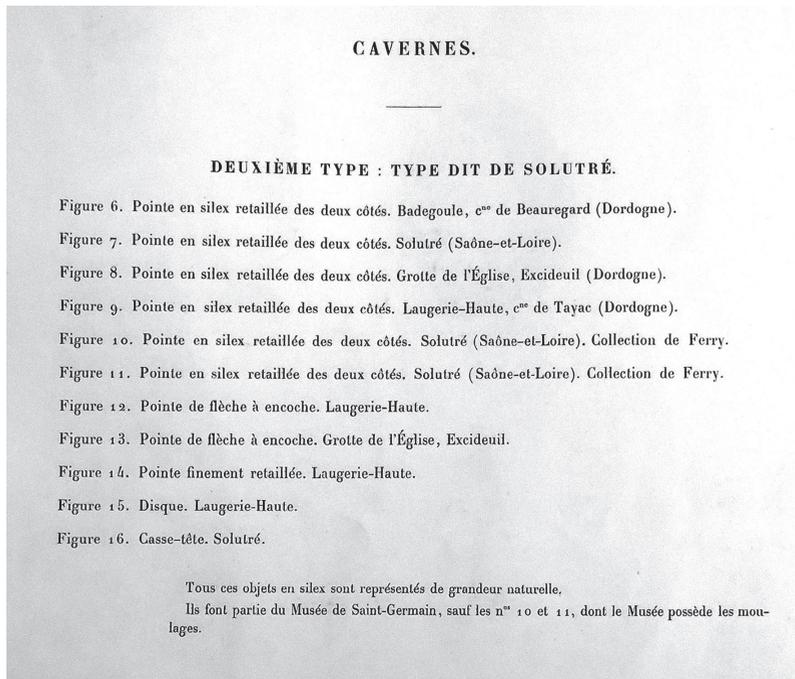


Fig. 16: Recueil des planches du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1874. ©MAN